

Atteintes portées au commerce

Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780)

Le Commerce et le gouvernement, Seconde partie, Chapitres IV-XIX, 1776



Étienne Bonnot de Condillac © Library of Congress

Contenu

| | |
|--|----|
| Guerres..... | 3 |
| Douanes, péages | 4 |
| Impôts sur l'industrie..... | 5 |
| Compagnies privilégiées et exclusives | 8 |
| Impôts sur les consommations | 9 |
| Variation dans les monnaies | 11 |
| Exploitation des mines..... | 14 |
| Emprunts de toute espèce de la part du gouvernement..... | 16 |
| Police sur l'exportation et l'importation des grains | 19 |
| Police sur la circulation intérieure des grains | 23 |
| Manœuvres des monopoleurs | 26 |
| Obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté..... | 28 |
| Luxe d'une grande capitale..... | 30 |
| Jalousie des nations | 33 |
| Comment les spéculations des commerçants ont pour dernier terme la ruine même du commerce..... | 43 |
| CONCLUSION | 47 |

Guerres

Nous avons vu ce que peut la liberté. Il est temps de semer la dissension parmi nos peuples, et de mettre des gênes au commerce : nos suppositions en seront plus vraisemblables.

Divisés par des guerres, ils forment plusieurs nations qui ont des intérêts contraires.

Or si nous pouvons supposer que chacune de ces nations commerce librement chez elle, nous ne pouvons plus supposer qu'elles commerceront toutes librement les unes avec les autres.

Le commerce extérieur, toujours gêné et quelquefois suspendu, sera d'autant moins florissant, qu'il sera plus dispendieux, soit par les pertes auxquelles il exposera, soit par les efforts qu'on fera pour le soutenir.

Ces nations se nuisent donc mutuellement : premièrement, parce qu'elles se privent chacune des avantages qu'elles se procuraient les unes aux autres par des échanges.

En second lieu, elles se nuisent encore, parce qu'elles dévastent réciproquement leurs terres. À chaque fois qu'elles prennent les armes, elles détruisent un fonds de richesses qu'elles auraient mis dans la circulation, et qui ne peut plus y être. Il y aura des champs que la guerre ne permettra pas d'ensemencer : il y en aura d'autres, où elle ne laissera point de récoltes à faire. Les productions diminueront, par conséquent, et avec elles la population.

Je veux que quelques-unes de ces nations se couvrent de gloire, de cette gloire que les peuples, dans leur stupidité, attachent aux conquêtes, et que les historiens, plus stupides encore, aiment à célébrer jusqu'au point d'ennuyer le lecteur : quel sera leur avantage ? Elles régneront au loin dans des pays autrefois peuplés et fertiles, et aujourd'hui en partie déserts et incultes. Car ce n'est qu'en exterminant qu'elles assureront leur domination sur des peuples auparavant libres. Supposons que nos cités soient réduites à quatre nations ennemies, qui sont à peu près également puissantes, ou qui cherchent à se maintenir dans une espèce d'équilibre. Sont-elles également puissantes ? Elles se nuiront également.

Cherchent-elles à se maintenir dans une espèce d'équilibre ? Elles se réuniront deux ou trois contre une puissance, dont la prépondérance menace de les assujettir, et elles se nuiront encore. La guerre coûtera des provinces à la nation même qui aura fait des conquêtes. Car je regarde, comme perdues, les provinces où la population et la culture auront été ruinées ou considérablement détériorées. En effet, un empire, qui se dépeuplerait et qui tomberait en friches, n'en serait pas plus grand pour avoir reculé ses bornes.

Mais cet équilibre, parviendra-t-on à l'établir ? Jamais : on ne fera que de fausses démarches, et l'inquiétude paraîtra l'unique cause motrice des puissances : elles se livreront avec confiance aux projets les plus ruineux, pour les exécuter d'une manière plus ruineuse encore.

Or, dans ce désordre, les terres seront-elles aussi riches en productions, que lorsqu'elles étaient partagées entre une multitude de cités paisibles ? Elles le seront d'autant moins, que la guerre ôtant toute liberté au commerce, le surabondant cessera de passer réciproquement d'une nation chez l'autre. Il ne se consommera donc plus : or dès qu'il cessera de se consommer, il cessera de se reproduire.

Pendant que l'agriculture se dégradera, plusieurs manufactures tomberont ; et celles qui subsisteront encore, n'auront plus le même débit. Elles ne pourront d'ordinaire vendre qu'à la nation chez qui elles seront établies ; et elles lui vendront moins, parce que cette nation sera elle-même moins riche. On dira sans doute que ces peuples ne seront pas toujours en guerre. En effet, il y aura des intervalles de paix : mais dans ces intervalles, on ne réparera pas tous les maux que la guerre aura faits ; et cependant on mettra de nouveaux obstacles au commerce.

Douanes, péages

Les quatre nations que nous avons supposées dans le chapitre précédent, sont actuellement quatre monarchies, dont les monarques ont à l'envi l'ambition d'être riches et puissants : mais malheureusement ils sont précisément tout ce qu'il faut pour n'être ni l'un ni l'autre. Ils sont dans l'illusion, et ils n'en peuvent sortir. Parce que chacun d'eux croit n'avoir rien à craindre de ses voisins, et voit même qu'il s'en fait redouter quelquefois ; ils se croient tous également puissants ou à peu près. Les mêmes fautes qu'ils répètent à l'exemple les uns des autres, les maintiennent dans un équilibre de faiblesse, qu'ils prennent pour un équilibre de puissance : leur grande maxime, c'est qu'il faut affaiblir ses ennemis. Voilà à quoi se réduit toute la politique, qui doit leur donner tour à tour la supériorité ; d'ailleurs ils n'ont point de maxime pour acquérir de véritables forces. Un d'eux imagina, pour augmenter ses revenus, de mettre des taxes sur toutes les marchandises étrangères qui entraient dans ses états ; et à cet effet il établit des douanes et des péages. Les autres établirent aussi des douanes et des péages. Quelque temps après il imagina que ses revenus augmenteraient encore, s'il mettait des taxes sur les marchandises qui sortaient de son royaume ; il en mit donc, et les autres en mirent à son exemple. Lorsqu'il ne fut plus permis de rien exporter, ni de rien importer, qu'au préalable on n'eût payé une certaine taxe, tout renchérit dans ces quatre monarchies, en raison des taxes imposées ; et ce renchérissement qui diminua d'abord la consommation, et ensuite la reproduction, ralentit tout à coup le commerce. Il y eut des manufacturiers, qui ne pouvant pas être assurés de vendre, ne travaillèrent plus. Ceux qui continuèrent dans leur métier, travaillèrent moins, et les laboureurs négligèrent tout surabondant qui leur devenait inutile. C'est ainsi que les douanes et les péages portèrent atteinte à l'agriculture, aux arts, au commerce, et réduisirent à la mendicité un grand nombre de citoyens, qui auparavant vivaient de leur travail. Un commerce libre, entre ces quatre royaumes, aurait fait refluer, de l'un dans l'autre, le surabondant de tous ; et chaque souverain eût fondé sa puissance sur un peuple nombreux, enrichi par les arts et par l'agriculture.

Ce n'est pas ainsi que nos quatre monarques voyaient les choses. Au contraire, ils doublèrent les taxes, parce qu'ils crurent doubler leurs revenus, qu'ils ne doublèrent pas. Ils les triplèrent, ils les quadruplèrent ; et ils ne comprenaient pas comment, bien loin d'avoir plus de revenus, ils en avaient moins. Ils ne voyaient pas qu'ils avaient fait diminuer les consommations.

Le commerce languissait, et on crut en avoir trouvé la cause. Comment, disait-on dans les quatre monarchies, nos manufactures ne tomberaient-elles pas, puisque nous sommes dans l'usage de préférer les ouvrages, qui se font chez l'étranger, à ceux qui se font chez nous ?

Alors un des monarques imagina d'assujettir l'importation à de nouvelles taxes, et de supprimer une partie de celles qu'il avait mises sur l'exportation. Mais les trois autres, qui n'étaient pas moins politiques, en firent autant, et le commerce ne se releva nulle part. Il y avait un grand bénéfice à frauder les droits de péages et de douanes, et on les fraudait. Il fut donc défendu, dans les quatre royaumes, sous de graves peines, de vendre des marchandises étrangères, pour lesquelles on n'aurait pas payé la taxe imposée. Mais on continua de vendre en fraude : on vendit seulement à plus haut prix, en dédommagement des risques auxquels on s'exposait. Les commerçants, qui faisaient cette fraude, se nommaient contrebandiers.

Il fallut répandre, sur toutes les frontières, des troupes pour empêcher la contrebande, qu'on n'empêchait pas. Voilà donc les quatre monarchies armées en temps de paix, afin d'interdire tout commerce entre elles.

Sous prétexte de percevoir les droits du souverain, les employés dans les douanes et péages commettaient bien des vexations ; et le gouvernement, qui les protégeait, semblait se concerter avec eux, pour forcer tous les commerçants à devenir contrebandiers. Ces employés étaient en grand nombre ; les gens qu'on armait dans le dessein d'empêcher les fraudes, étaient en plus grand nombre encore. Tous ces hommes, à charge à l'état, consommaient une grande partie des droits de péage et de douane ; et cependant c'étaient autant de citoyens enlevés aux arts et à l'agriculture.

Impôts sur l'industrie

Nos cités, dès leur fondation, et par conséquent longtemps avant la monarchie, avaient reconnu la nécessité où sont les citoyens de contribuer aux dépenses publiques.

Composées uniquement de colons, ce n'est qu'à des colons qu'elles pouvaient demander des subsides. En conséquence, on les prit sur chaque champ, et chacun paya en raison des productions qu'il récoltait. Ce subside se levait à peu de frais. La répartition s'en faisait, dans chaque canton, par les colons mêmes. Chacun payait sans contrainte ; et comme personne ne pouvait se plaindre d'être surchargé, personne aussi ne songeait à payer moins qu'il ne devait. Lorsque, dans la suite, des citoyens se trouvèrent sans possessions, on n'imagina pas de leur demander des subsides. Il ne pouvait pas encore venir dans la pensée de faire payer des hommes qui n'avaient rien. L'usage, qui fait règle même quand il est raisonnable, ne le permettait pas. Ces citoyens, qui n'avaient que des bras, subsistèrent donc de leur travail, ou du salaire qu'ils recevaient des colons, et ils ne payèrent rien.

Cet usage se maintint avec le progrès des arts, parce que tout usage dure. Les artisans et les marchands, ainsi que les fermiers et les journaliers, vécurent donc de leur salaire, et on ne pensa point à leur demander des subsides.

Tant que cet usage subsista, tout fleurit. L'industrie, assurée d'un salaire que la concurrence seule réglait, et sur lequel il n'y avait rien à retrancher, s'occupa des moyens d'augmenter ce salaire, soit en créant de nouveaux arts, soit en perfectionnant les arts déjà connus.

Alors tout devenait utile. Le surabondant trouvait un emploi, à mesure que les arts et le commerce faisaient des progrès. On consommait davantage : les productions croissaient en raison des consommations ; et les terres étaient tous les jours mieux cultivées. Les choses subsistèrent dans cet état jusqu'au temps de la monarchie. Elles s'y maintinrent même encore sous les premiers monarques. Mais enfin il fallait qu'il se fit une révolution.

Parce que des artisans et des marchands vivaient dans l'aisance, on demanda : mais pourquoi ces hommes, qui sont riches, ne fournissent-ils pas une partie des subsides ? Comment ont-ils pu en être exempts ? Faut-il que les colons payent seuls toutes les charges, et tout citoyen ne doit-il pas contribuer aux dépenses publiques ? Ce raisonnement parut un trait de lumière.

On mit donc des impôts sur l'industrie, et il ne fut plus permis de travailler en aucun genre, qu'autant qu'on aurait payé une certaine somme à l'état. Il ne fut plus permis de travailler ! Voilà une loi bien étrange. Cependant, quand on veut que celui qui n'a rien paie pour avoir la permission de gagner sa subsistance, il faut bien défendre le travail à ceux qui ne paient pas ; et, par conséquent, leur ôter tout moyen de subsister.

Dans tous les métiers, on ne fait pas les mêmes profits, non plus que dans toutes les espèces de commerce. Il parut donc juste de faire différentes classes, soit d'artisans, soit de marchands, afin de les imposer chacune à proportion des profits qu'elles pouvaient faire.

Cette opération n'était pas facile. Comment estimer ce qu'un homme peut gagner par son industrie ? Il arrivera nécessairement que, dans le même métier et dans le même commerce, celui qui gagnera moins, paiera autant que celui qui gagnera plus. C'est un inconvénient qu'on ne voyait pas ou qu'on ne voulait pas voir.

On donna le nom de corps de métier aux différentes classes d'artisans ; et parce qu'on ne pouvait y être admis, qu'autant qu'on était passé maître, on leur donna encore le nom de maîtrises. Quant aux différentes classes de marchands, on les nomma communautés.

Autant on distingua de métiers dans les arts mécaniques, autant on fit de maîtrises ; et autant on distingua de branches dans le commerce, autant on fit de communautés.

Quand on eut fait ces distinctions, on régla l'impôt que chaque maîtrise ou communauté devait payer ; et en conséquence ceux qui se trouvèrent dans ces corps, eurent non seulement le droit de travailler, ils eurent encore celui d'interdire tout travail à ceux qui n'y étaient pas admis ; c'est-à-dire, de les réduire à mendier leur pain.

Travailler, sans être d'un de ces corps, c'était une fraude ; et parce qu'on n'avait pas voulu rester sans rien faire, ou plutôt, parce qu'on avait été forcé à travailler pour subsister soi-même et faire subsister sa famille, on était saisi et condamné à une amende qu'on ne pouvait pas payer, ou qu'on ne payait que pour tomber dans la misère.

Comme les principales branches du commerce se réunissent au tronc d'où elles naissent, qu'à ces principales branches il s'en réunit d'autres encore, et ainsi de suite ; on conçoit qu'il sera d'autant plus difficile de démêler toutes ces branches, qu'on divisera et subdivisera davantage les communautés de marchands. Cependant elles se diviseront et subdiviseront,

parce que le souverain, voyant qu'à chaque nouvelle communauté il est payé d'un nouvel impôt, se croira plus riche, lorsqu'il les aura multipliées.

Alors les communautés se confondent, comme des branches, au tronc où elles se réunissent. Elles ne peuvent plus distinguer leurs privilèges : elles se reprochent d'empiéter les unes sur les autres, et les procès naissent. Il en sera de même des maîtrises.

Tous ces corps seront forcés à de grandes dépenses, soit pour payer les impôts, soit pour suivre leurs procès, soit pour faire la recherche de ceux qui travailleront, sans avoir été incorporés dans une maîtrise ou dans une communauté.

Forcés à des dépenses, chacun d'eux lèvera sur ses membres des fonds communs ; et ces fonds seront dissipés en assemblées, en repas, en édifices, et souvent en malversations.

Ces dépenses seront reprises sur les marchandises qu'ils débitent. Ils feront la loi aux consommateurs, parce qu'ayant seul le droit de travailler, ils fixent à volonté le prix de leur travail. En quelque nombre que soient les artisans et les marchands, il faut que tout renchérisse ; parce qu'il faut que les maîtrises et les communautés retrouvent toujours de quoi renouveler les fonds communs qu'elles dissipent.

Il y a d'ailleurs, dans ces maîtrises et communautés, l'esprit du corps, une sorte de point d'honneur, qui force à vendre au même prix que les autres. On passerait pour un traître, si on vendait à plus bas prix ; et on s'exposerait à quelque mauvaise affaire, pour peu qu'on y donnât le moindre prétexte.

Accoutumés à faire la loi, ces corps vendent cher l'avantage de participer à leurs privilèges. Ce n'est pas assez de payer l'apprentissage. Tant qu'il dure, on ne travaille que pour le compte du maître ; et il faut employer plusieurs années pour apprendre un métier, qu'on pourrait quelquefois savoir au bout de quelques mois. Celui qui a le plus de disposition, est condamné à un apprentissage aussi long, que celui qui en a le moins. Il arrive de-là que tous ceux qui n'ont rien, soient exclus à jamais de tout corps de métier. A-t-on été reçu ? Si on ne réussit pas, il n'est plus temps de faire un autre apprentissage : on n'aurait plus de quoi payer, et on est condamné à mendier.

Lorsque, dans nos cités, les professions étaient libres, les artisans se trouvaient en quelque sorte répandus partout. Les laboureurs, dans les moments qu'ils ne donnaient pas à la culture, pouvaient travailler à quelque art mécanique. Ils pouvaient donner de l'occupation à des enfants qui n'étaient pas encore assez forts pour les travaux de la campagne, et ils employaient à la culture les profits qu'ils avaient faits. Cette ressource leur fut enlevée, lorsqu'on eut mis tous les métiers en corps de maîtrise.

Les maîtrises et les communautés enlèvent donc l'aisance aux habitants de la campagne : elles réduisent à la mendicité les citoyens industriels, qui n'ont pas de quoi payer un apprentissage : elles forcent à payer cher un maître pour apprendre de lui ce qu'on pourrait souvent apprendre beaucoup mieux tout seul : enfin, elles portent coup au commerce, parce qu'en faisant tout renchérisser, elles diminuent la consommation, et conséquemment la

production, la cultivation et la population. Peut-on réfléchir sur ces abus, et ne pas reconnaître combien ils sont contraires au bien public ?

Compagnies privilégiées et exclusives

Les privilèges, accordés aux maîtrises et aux communautés, sont des droits iniques, qui ne paraissent dans l'ordre, que parce que nous les trouvons établis. Il est vrai que la concurrence d'un grand nombre d'artisans et de marchands met des bornes au bénéfice que les maîtrises et les communautés pourraient tirer du monopole. Mais il n'en est pas moins vrai, d'après ce que nous venons de démontrer, que ces corps ôtent l'aisance à plusieurs citoyens, en réduisent d'autres à la mendicité, font tout renchérir, et portent dommage à l'agriculture, comme au commerce.

Cependant, lorsqu'on se fut accoutumé à regarder, dans un corps nombreux, le monopole comme une chose dans l'ordre, il fut naturel de le regarder encore comme dans l'ordre, lorsqu'il se trouverait dans des corps moins nombreux. Un abus, qui est passé en usage, devient règle ; et parce qu'on a d'abord mal jugé, on continue de juger mal. Il était facile de prévoir que les bénéficiaires, en vertu d'un privilège, grands pour chaque membre dans un corps nombreux, seraient plus grands à proportion qu'on diminuerait le nombre des membres. Il ne s'agissait donc plus que d'établir ce nouveau monopole, et on y trouva peu d'obstacles. Le sel, fort commun dans nos quatre monarchies, était, par la liberté du commerce, à un prix proportionné aux facultés des citoyens les moins riches ; et il s'en faisait une grande consommation parce qu'il est nécessaire aux hommes, aux bestiaux, et même aux terres, pour lesquelles il est un excellent engrais. Il devait donc y avoir un grand bénéfice à faire le monopole du sel. On en forma le projet, et on créa à cet effet une compagnie privilégiée et exclusive. Elle donnait au souverain une somme considérable, et elle accordait, aux grands qui la protégeaient, une part dans son bénéfice. Ceux qui composaient cette compagnie, se nommaient traitants, parce qu'ils avaient traité avec le roi. Ils faisaient seuls, en son nom, le commerce du sel dans toute l'étendue du royaume. Le premier monarque qui trouva cette source de richesses, ouvrit les yeux aux autres, et fut imité.

Le prix du sel haussa tout à coup d'un à six, sept ou huit ; et cependant les traitants, qui avaient seuls le droit de l'acheter en première main, le payaient si mal, qu'on cessa d'exploiter plusieurs salines.

Tel fut l'abus de ce monopole, que la consommation du sel diminua au point que pour faire valoir cette branche de commerce, il fallut contraindre les citoyens à en prendre, chacun par tête, une certaine quantité. Le sel fut donc un engrais enlevé aux terres : on cessa d'en donner aux bestiaux ; et beaucoup de sujets ne continuèrent à en consommer, que parce qu'on les contraignait à ne pas se passer d'une chose nécessaire.

La compagnie des traitants coûtait immensément à l'état. Combien d'employés, répandus dans toutes les provinces, pour le débit du sel ! Combien de gens armés pour empêcher la contrebande ! Combien de recherches pour s'assurer si tous les sujets avaient acheté la quantité imposée ! Combien de vexations ! Combien de frais en contraintes, saisies, amendes, confiscations ! En un mot, combien de familles réduites à la mendicité !

Voilà le désordre que produisait cette compagnie privilégiée et exclusive. Cependant elle ne rendait pas au roi la moitié de ce qu'elle enlevait aux citoyens. La plus grande partie de l'autre moitié se consommait en frais. Le reste se partageait entre les traitants : et s'ils n'avaient pas assez de bénéfice, comme en effet ils ne s'en trouvaient jamais assez ; on leur accordait ordonnance sur ordonnance, pour donner tous les jours plus d'étendue à leurs privilèges ; c'est-à-dire, pour les autoriser à vexer le peuple de plus en plus.

Le bénéfice de ce monopole, lorsqu'une fois il fut connu, répandit un esprit d'avidité et de rapine. On eût dit qu'il fallait que chaque branche de commerce se fit exclusivement par des compagnies. Il s'en formait tous les jours : des protecteurs sollicitaient pour elles, souvent avec succès. Ils vendaient leur crédit, et ils ne s'en cachaient pas. Chacun croyait pouvoir se permettre ce qu'il voyait faire. C'était le monopole des grands.

Ces compagnies avaient toujours pour prétexte le bien de l'état ; et elles ne manquaient pas de faire voir, dans les privilèges qu'on leur accorderait, de grands avantages pour le commerce même. Elles réussirent surtout, lorsqu'elles proposèrent d'établir de nouvelles manufactures.

Il est certain que de nouvelles manufactures méritent d'être privilégiées, c'est-à-dire, multipliées ; et plus elles peuvent être utiles, plus il faut récompenser ceux à qui on les doit. Mais on accorda des privilèges exclusifs, et aussitôt le luxe sortit de ces manufactures. Les ouvrages, qui s'y vendaient, devinrent chers et rares, au lieu qu'ils auraient été à bas prix et communs. Je reviens aux conséquences que j'ai déjà répétées : diminution dans la consommation, dans la production, dans la cultivation, dans la population ; et j'ajoute, naissance du luxe, accroissement de misère.

Impôts sur les consommations

Le vrai moyen de faire contribuer tout le monde, c'était de mettre des impôts sur les consommations, et nos quatre monarques en mirent sur toutes. Ils se persuadaient que cette imposition serait d'un grand produit pour eux, et en même temps d'un poids médiocre pour leurs sujets. Car, en fait d'administration, on concilie souvent les contradictoires.

Mais ils se trompaient, et sur le produit qui n'est pas aussi grand qu'il le paraît, et sur le poids qui est plus grand qu'on ne pense. Premièrement, le produit n'est pas aussi grand qu'il le paraît.

Il est vrai que tout le monde étant forcé de consommer, tout le monde est forcé de payer ; et si on s'arrête à cette seule considération, on voit croître le produit en raison des consommateurs. Mais il faut d'abord défalquer les frais de perception ; frais qui croissent eux-mêmes en raison du nombre des compagnies, auxquelles on afferme ou on donne en régie chacun de ces impôts, et en raison du nombre des commis qu'elles ont à leurs gages.

D'ailleurs ces compagnies savent seules ce que chaque imposition peut produire, et elles mettent tout leur art à le cacher au gouvernement, qui lui-même ferme souvent les yeux sur les abus qu'il voit. La perception, si elle était simple, éclairerait le public, et serait moins

dispendieuse : mais elles la compliquent à dessein, parce que ce n'est pas sur elles que les frais en retombent ; et il leur est d'autant plus facile de la compliquer, que la multiplicité des impôts finit par faire, de cette partie de l'administration, une science à laquelle personne ne peut rien comprendre. Voilà donc une grande partie du produit qui se dissipe nécessairement ; et ce qu'on peut supposer de plus avantageux pour le monarque, c'est qu'il lui en revienne environ la moitié. Mais il se trompe encore, s'il croit que son revenu est augmenté de cette moitié.

Les impôts, multipliés comme les consommations, ont tout renchéri pour lui comme pour ses sujets ; et ce renchérissement porte sur toutes ses dépenses, puisqu'il a fait hausser le prix de la main-d'œuvre en tout genre d'ouvrages. Quand on supposerait son revenu augmenté d'un tiers, il n'en sera pas plus riche, si ce qu'il payait une once d'argent, il le paie désormais une once et demie.

Il croit ne mettre l'impôt que sur ses sujets, et il le met sur lui-même. Il en paie sa part, et cette part est d'autant plus grande, qu'il est obligé à de plus grandes dépenses. Cet impôt n'est pour l'industrie qui consomme, qu'une avance à laquelle on la contraint. À son tour, elle fait la loi, et elle force le souverain même à la rembourser. Les matières premières, qu'on travaille dans les manufactures, passent par bien des artisans et par bien des marchands, avant d'arriver aux consommateurs ; et à chaque artisan, à chaque marchand, elles prennent un accroissement de prix, parce qu'il faut remplacer successivement les taxes qui ont été payées. Ainsi on croit ne payer que le dernier impôt, mis sur la marchandise qu'on achète, et cependant on en rembourse encore beaucoup d'autres. Je ne chercherai point, par des calculs, le résultat de ces accroissements ; un anglais l'a fait. Il me suffit de faire comprendre combien les taxes, mises sur les consommations, augmentent nécessairement le prix de toutes choses ; et que par conséquent les revenus du roi ne croissent pas en raison du produit qu'elles versent dans ses coffres. Voyons si elles sont onéreuses pour les peuples.

Le gouvernement ne le soupçonnait pas. Il supposait que chacun peut à son gré mettre à sa consommation telles bornes qu'il juge à propos ; et il en concluait qu'on ne paierait jamais que ce qu'on voudrait bien payer. Cette imposition, selon lui, ne faisait violence à personne. Pouvait-on en imaginer une moins pesante ? Elle laissait une entière liberté.

Le gouvernement, qui raisonnait ainsi, ne considérait sans doute, pour sujets, que les gens riches qui, à la cour, ou dans la capitale, consommaient avec profusion ; et je conviens avec lui que ces gens-là étaient maîtres de diminuer sur leurs consommations, et qu'il aurait été à désirer qu'ils eussent usé de la liberté qu'on leur laissait. Je conviens encore que tous ceux qui vivaient dans l'aisance, pouvaient aussi user de cette liberté, qui ne l'est que de nom, puisque dans le vrai on est contraint à se priver de ce qui est devenu nécessaire. Mais les sujets, qui ne gagnent, au jour le jour, que de quoi subsister et faire subsister leur famille, sont-ils libres de retrancher sur leurs consommations ? Voilà cependant le plus grand nombre, et le gouvernement ignore peut-être que, dans ce nombre, il y en a beaucoup qui ont à peine du pain : car je ne parle pas de ceux qui sont à la mendicité, et dont plusieurs n'y ont été réduits que par les fautes du gouvernement même.

Mais je veux que tout le monde soit libre de retrancher sur ses consommations : quels seront les effets de cette prétendue liberté ? Le monarque, je le suppose, sera le premier à donner l'exemple. On lui proposera des retranchements, et tôt ou tard ce sera pour lui une nécessité d'en faire ; parce que, dans le haut prix où tout est monté, ses revenus ne suffisent plus à ses dépenses. Je pourrais déjà remarquer que ces retranchements sont un mal : car ils sont pris sur le laboureur, sur l'artisan et sur le marchand, qui ne vendront plus la même quantité de marchandises. L'agriculture, par conséquent, et le commerce en souffriront. Mais continuons.

Je suppose à la cour et dans la capitale de pareils retranchements : j'en suppose encore de pareils dans les autres villes ; et de proche en proche, j'arrive jusqu'au laboureur, qui n'ayant pas un superflu sur lequel il en puisse faire, en fait sur le nombre de ses bestiaux, de ses chevaux, de ses charrues. Le dernier terme de ces retranchements est donc évidemment au détriment de l'agriculture. Veut-on les observer sous un autre point de vue ? Je dirai : les gens aisés feront moins d'habits. Par conséquent, il se vendra moins de draps chez les marchands, il s'en fera moins chez les fabricants, et dans les campagnes on élèvera moins de moutons. Ainsi, quand nous suivrons ces retranchements dans tous les genres de consommation, nous trouverons, pour résultat, la ruine de plusieurs manufactures dans les villes, et la ruine de l'agriculture dans les campagnes. Alors une multitude de citoyens, qui auparavant trouvaient du travail, en demanderont souvent inutilement. Ceux qui n'en trouveront pas, mendieront ou voleront ; et ceux qui en trouveront, forcés à se donner au rabais, subsisteront misérablement.

Dans cet état des choses, le souverain, qui ne comprend pas pourquoi ses revenus diminuent, double les impôts, et ses revenus diminuent encore. C'est ainsi que, par les retranchements auxquels il ne se lasse point de forcer coup sur coup ses sujets, il achève enfin de ruiner les arts et l'agriculture. Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au commerce les visites qu'on fait aux portes des villes ; les formalités qui sont nécessaires pour estimer les marchandises, les discussions et les procès auxquels ces formalités donnent fréquemment lieu ; les vexations des commis qui souvent ne cherchent que des prétextes pour faire des frais ; les dommages que reçoivent les marchands, lorsque, forcés de laisser leurs marchandises à la douane, ils perdent le moment favorable à la vente. Je pourrais remarquer encore que les droits, qu'on met sur l'entrée et sur la sortie, sont nécessairement arbitraires et inégalement répartis. Une pièce de vin, par exemple, qui ne vaut que dix onces d'argent, paiera autant qu'une pièce qui en vaut cinquante ; et, pour l'une comme pour l'autre, cette taxe sera la même dans une année de disette et dans une année d'abondance, c'est-à-dire, lorsqu'elles auront chacune changé de prix. Mais, sans répéter des lieux communs déjà répétés tant de fois et toujours inutilement, c'est assez d'avoir démontré que les impôts sur les consommations sont les plus funestes de tous.

Variation dans les monnaies

Nous avons vu que les pièces de monnaie sont des portions de métal, auxquelles l'autorité publique a mis une empreinte, pour faire connaître la quantité d'or et d'argent qu'elles contiennent. Si, dans les pièces de monnaie, on n'employait que de l'or ou de l'argent pur, il suffirait de les peser pour en connaître la valeur. Mais parce qu'on allie ces métaux avec une

certaine quantité de cuivre, soit pour les travailler plus facilement, soit pour payer les frais de la fabrique, il s'agit encore de savoir en quel rapport est la quantité de l'or ou de l'argent avec la quantité de cuivre.

On considère une pièce d'or comme un tout composé de vingt-quatre parties, qu'on nomme carats. Si ces vingt-quatre parties étaient autant de parties d'or, on dirait que le titre de la pièce est à vingt-quatre carats. Mais parce qu'il y a toujours de l'alliage, le titre est aussi toujours au-dessous de vingt-quatre. S'il y a une partie de cuivre, le titre est à vingt-trois ; s'il y en a deux, il est à vingt-deux ; s'il y en a trois, il est à vingt un, etc.

De même on considère une pièce d'argent, comme un tout composé de douze deniers ; et on dit que le titre de l'argent est à onze deniers, si la pièce contient une partie d'alliage ; qu'il est à dix, si elle en contient deux, etc. On conçoit que ces divisions à vingt-quatre carats et à douze deniers sont arbitraires, et que toute autre aurait été également propre à fixer le titre des monnaies.

Le droit de battre monnaie ne peut appartenir qu'au souverain. C'est que seul digne de la confiance publique, il peut seul constater le titre et le poids des pièces d'or et d'argent qui ont cours. On lui doit non seulement les frais de fabrication ; on lui doit encore un droit ou un bénéfice pour son empreinte, qui a une valeur, puisqu'elle est utile. Mais il est de son intérêt de borner ce droit, parce qu'un trop grand bénéfice de sa part inviterait à contrefaire ses monnaies. Il les vend seul. Ce monopole, fondé sur l'utilité publique, deviendrait inique, s'il en abusait. Il aurait à se reprocher les crimes qu'il aurait fait commettre, et la nécessité où il serait de punir.

On juge bien que nos quatre monarques auront abusé de ce droit, et multiplié les faux-monnayeurs. Ils ont fait plus.

Dans l'origine, une livre en monnaie pesait douze onces d'argent ; et, avec ces douze onces, on fabriquait vingt pièces qu'on nommait sous, et qui en étaient chacune la vingtième partie. Ainsi vingt sous faisaient une livre pesant.

Or nos quatre monarques altérèrent la monnaie par degrés. Ils vendirent, comme vingtième partie de douze onces d'argent, des sous qui n'en étaient que la vingt-cinquième, la trentième, la cinquantième ; et ils finirent par en fabriquer qui n'étaient pas la centième partie d'une once. Cependant le public, qui avait d'abord jugé que vingt sous font une livre, continuait par habitude de juger que vingt sous font une livre, sans trop se rendre compte de ce qu'il entendait par sous et par livres. On eût dit que son langage lui cachait les fraudes qu'on lui faisait, et conspirait avec le souverain pour le tromper. C'est un exemple des plus frappants de l'abus des mots. Quand il fut reconnu qu'on n'attachait plus d'idée précise aux dénominations livre et sou, les monarques s'aperçurent que, sans altérer les monnaies, ils avaient un moyen plus simple d'en hausser ou d'en baisser la valeur. Ce fut de déclarer que ce qui valait, par exemple, six livres, en vaudrait huit désormais, ou n'en vaudrait plus que cinq. Ainsi les pièces de monnaie, qui étaient dans le commerce, valaient, avec la même quantité d'argent, plus ou moins suivant qu'ils le jugeaient à propos. Cette opération est si absurde, que si c'était une supposition de ma part, on dirait qu'elle n'est pas vraisemblable.

Comment voulez-vous, m'objecterait-on, qu'il vienne dans l'esprit du souverain de persuader au public, que six est huit ou n'est que cinq ? Quel avantage retirerait-il de cette fraude grossière ? Ne retomberait-elle pas sur lui-même ? Et ne le paiera-t-on pas avec la même monnaie, avec laquelle il paie ? Les monarques cependant ont regardé ces fraudes comme le grand art des finances. En vérité les suppositions, les moins vraisemblables que j'ai faites, sont plus vraisemblables que bien des faits. Je ne m'arrêterai pas sur tous les inconvénients qui naissent des variations dans les monnaies. Il me suffit de faire voir combien elles nuisent au commerce.

La confiance est absolument nécessaire dans le commerce, et pour l'établir, il faut, dans les échanges de valeur pour valeur, une mesure commune qui soit exacte et reconnue pour telle. L'or et l'argent avaient cet avantage, lorsque l'empreinte de l'autorité souveraine en attestait le titre au vrai, et ne trompait jamais.

Mais quand une fois le monarque eut altéré les monnaies, on ne pouvait plus les recevoir avec confiance, parce qu'on ne savait plus ce qu'elles valaient. Il fallait ou être trompé, ou tromper soi-même. Ainsi la fraude du souverain mettait, dans le commerce, la fraude au lieu de la confiance ; et on ne pouvait plus ni acheter ni vendre, à moins qu'on n'y fût forcé par la nécessité.

Quand il plut au monarque de hausser et de baisser alternativement la valeur des monnaies, sans en avoir changé le titre ni le poids, l'abus fut plus grand encore : on ne savait pas comment se servir d'une mesure qui, variant continuellement, n'était plus une mesure.

Il est vrai qu'on aurait pu n'avoir aucun égard à la valeur fictive, qui n'était que dans le nom donné à la pièce de monnaie : on aurait pu évaluer la quantité d'argent qu'elle contenait, et s'en servir d'après cette évaluation. C'est ce que le prince ne permettait pas. Il voulait qu'un écu, qui contenait une once d'argent, fût prix pour cent sous, six francs ou huit livres, à son choix ; et il le voulait, parce qu'autrement il n'eût pas retiré, de sa fraude, le profit qu'il trouvait à se faire payer quand la monnaie était basse, et à payer lui-même quand la monnaie était haute. Mais il faut observer les procédés du gouvernement, pour mieux juger du désordre que ces variations devaient produire. Ordinairement il ne faisait pas tout à coup descendre les monnaies au terme le plus bas, auquel il avait dessein de s'arrêter. Il les y amenait par degrés. Il donnait une ordonnance, par laquelle il déclarait que, pendant vingt mois, les écus, par exemple, qui valaient cent sous, perdraient chaque mois un pour cent ; et par-là il les réduisait par degrés à ne valoir plus que quatre livres.

On pouvait conjecturer que les monnaies hausseraient, après avoir baissé ; parce que c'était, dans cette opération, la manière de procéder du gouvernement, qui croyait trouver un bénéfice dans ces hausses et ces baisses alternatives. On ne savait donc plus sur quoi compter. Les personnes prudentes qui ne voulaient pas jouer leur argent au hasard de le perdre, le resserraient. Elles attendaient le moment d'en faire usage avec moins de risques, et le commerce en souffrait.

D'autres, moins sages, voyant que dans le commencement des diminutions, on faisait vingt livres avec quatre écus, et qu'à la fin il en faudrait cinq pour faire une somme pareille, se

hâtèrent de mettre leur argent sur la place. Par la même raison, ceux qui devaient, se hâtèrent de payer leurs dettes. On trouvait donc beaucoup de facilité à emprunter. Cette facilité trompa des marchands imprudents, qui crurent devoir saisir cette occasion pour former quelques nouvelles entreprises. Ils prirent l'argent qu'on leur offrait, et ils achetèrent, mais chèrement, soit parce que la concurrence de leurs demandes haussait les prix, soit parce qu'ils payaient avec une monnaie qui, d'un jour à l'autre, devait baisser de valeur.

Cependant, après plusieurs diminutions, le roi commença lui-même à resserrer l'argent dans ses coffres. On cessa de payer à son trésor. La méfiance fut donc générale, et on ne vit plus d'argent dans la circulation. Les marchands qui en avaient emprunté, n'en avaient pas pour les dépenses nécessaires et journalières. Alors, forcés de vider leurs magasins, et de vendre à cinquante ou soixante pour cent de perte, ils voyaient combien ils s'étaient trompés dans leurs spéculations. Le plus grand nombre fit banqueroute. Au fort de cette crise, le gouvernement hausse tout à coup l'écu de quatre francs à cent sous, et il croit avoir gagné vingt-cinq pour cent. Mais ce gain est fictif, et le dommage, porté au peuple, est réel.

Quand je dis qu'il haussa l'écu, je ne parle pas assez exactement. Il proscrivit celui dont il avait baissé la valeur. Il ordonna de le porter à sa monnaie, où il ne fut reçu que sur le pied de quatre francs ; et il fabriqua un nouvel écu au même titre, qu'il fit valoir cent sous.

Parce qu'il portait les droits de sa monnaie à vingt pour cent, il crut encore trouver vingt pour cent de gain dans cette opération. Mais les faux-monnayeurs achetèrent les vieux écus quatre livres cinq, quatre livre dix ; et ils en fabriquèrent de nouveaux qu'ils vendaient, comme le roi, cent sous. Le gouvernement s'était donc lourdement trompé.

Au reste, quel que soit le titre et le poids de la monnaie, peu importe. Il suffit que l'empreinte assure de la quantité d'argent que chaque pièce contient et que le prince en abusant des mots n'entreprenne pas de mettre une valeur fictive, et par-là toujours variable, la place d'une valeur réelle qui est seule permanente.

Exploitation des mines

Dans une de nos monarchies, on découvrit des mines qui, fort abondantes en or et en argent, enrichirent tout à coup les propriétaires, les entrepreneurs, les fondeurs, les affineurs, et tous ceux qui travaillaient ces métaux.

Quand on ne s'enrichit que lentement et à force de travail, on peut être économe ; mais on dissipe, quand l'argent se reproduit facilement, et paraît devoir se reproduire toujours en plus grande quantité. Or les mines abondantes en elles-mêmes, étaient plus abondantes encore dans l'opinion publique.

Ceux qu'elles enrichissaient, se hâtèrent donc d'augmenter leurs dépenses ; et, par conséquent, ils firent part de leurs richesses aux artisans auxquels ils donnaient de l'ouvrage, aux marchands chez qui ils achetaient, et aux fermiers dont ils consommaient les productions. Les artisans, les marchands et les fermiers devenus plus riches, dépensèrent aussi plus qu'ils ne faisaient auparavant ; et à mesure que les consommations croissaient

parmi les citoyens de tout état, les prix haussaient dans tous les marchés. Ce renchérissement mettait mal à l'aise ceux qui avaient des terres, dont ils ne pouvaient pas encore renouveler les baux. Mais ce n'était que pour un temps. Plus funeste aux gens à rentes ou à gages, il leur ôtait pour toujours une partie de leur subsistance, et il en forçait plusieurs à sortir du royaume. La population diminuait donc. Les consommations augmentèrent encore, lorsque les baux de toutes les terres eurent été renouvelés. Alors le royaume parut florissant. Tout le monde était riche. Le propriétaire d'une terre voyait son revenu doublé. Les marchands vidaient promptement leurs magasins : les artisans pouvaient à peine suffire aux ouvrages qu'on leur demandait : les fermiers élevaient plus de bestiaux, défrichaient plus de terres, et les cultivaient toutes avec plus d'industrie.

Dans cet instant de prospérité, on disait : les mines font la puissance d'un état. C'est une source abondante, qui fait, pour ainsi dire, déborder les autres sources de richesses. Voyez comme elles font fleurir les arts, le commerce, l'agriculture. Cette vérité n'était que momentanée, et il fallait se hâter de la dire. En effet, quand une plus grande quantité d'argent eut encore haussé les prix, on acheta chez l'étranger où tout coûtait moins, ce qu'on achetait auparavant dans le royaume. Les artisans cessèrent peu à peu de travailler, les marchands cessèrent peu à peu de vendre, et les fermiers cessèrent peu à peu de cultiver des productions qu'on ne leur demandait plus. Les manufactures, l'agriculture, le commerce, tout tomba ; et parmi ceux qui vivaient auparavant de leur travail, les uns sortirent du royaume, les autres y restèrent pour mendier.

Le produit des mines était donc en dernière analyse, dépopulation et misère. L'argent qu'on en retirait, franchissait les provinces, et passait chez l'étranger sans laisser de traces.

Cependant on ne se lassait point d'exploiter les mines, et l'argent n'en était pas plus commun. On en manquait d'autant plus, que tout renchérisait dans les monarchies voisines, où les marchandises doublèrent et triplèrent de prix, parce que l'argent y avait doublé et triplé.

Enfin le renchérissement vint au point, qu'on fut obligé d'abandonner les mines. Les frais, pour en tirer l'or et l'argent, devinrent si grands, qu'il n'y avait plus de bénéfice à les exploiter. On en chercha de plus abondantes : on n'en trouva pas.

Il arrive donc un temps où l'exploitation des mines ne peut plus se faire avec bénéfice. Il n'en est pas de même de la culture des productions, qui se consomment pour se reproduire. Par l'abondance avec laquelle elles se renouvellent, elles se multiplient à chaque fois, et en raison de la quantité nécessaire à notre consommation, et en raison des avances faites et à faire ; en sorte que, quels que soient les frais, le produit assure toujours un bénéfice. C'est une source qui ne tarit point. Plus on puise, plus elle croît. Tel est l'avantage de l'exploitation des terres sur l'exploitation des mines.

Que serait-il arrivé, si l'or et l'argent fussent devenus aussi communs que le fer ? Ces métaux auraient cessé d'être la mesure commune des valeurs, et il n'eût plus été possible aux propriétaires de recevoir leurs revenus dans les villes qu'ils habitaient. Forcés à se retirer dans leurs terres, et ne pouvant pas les cultiver toutes par eux-mêmes, ils en auraient abandonné la plus grande partie à des colons qu'elles auraient fait subsister. Plus de villes,

par conséquent, plus de grandes fortunes. Mais aussi plus de mendicité ; et à la place de nos monarchies où la misère et la dépopulation croissent continuellement, nous verrions une multitude de cités agricoles, qui se peuplèrent tous les jours de plus en plus. Que nous serions heureux, si nous trouvions des mines assez riches pour rendre inutiles tout notre or et tout notre argent !

Emprunts de toute espèce de la part du gouvernement

Au temps de nos cités, la justice s'administrait de la manière la plus simple, c'est-à-dire, avec peu de lois et peu de magistrats. Sous la monarchie, les lois se multiplièrent avec les tribunaux, les magistrats et les suppôts de toutes espèces. De toutes les causes qui concoururent à cet abus, il n'en est qu'une qui entre dans mon plan : c'est la création d'une multitude d'offices ; création dont les souverains se firent une ressource. Il faut, dans une monarchie, que les charges de magistrature soient vénales ; parce que si elles ne l'étaient pas, l'intrigue les vendrait, et l'administration de la justice serait un brigandage.

Mais, pour les vendre lui-même, le souverain ne doit pas multiplier au-delà du besoin celles qui sont utiles, encore moins en créer d'inutiles. Si c'est une ressource pour lui, elle n'est que momentanée, et il reste chargé à perpétuité d'une dette. Car un office qu'il vend, est proprement un emprunt dont il paie l'intérêt sous le nom de gages.

Cependant, lorsque nos quatre monarques eurent découvert cette ressource, ils en abusèrent au point que les magistrats furent souvent obligés de financer, pour empêcher que les tribunaux ne fussent surchargés d'une trop grande quantité de membres inutiles. Mais cet expédient, au lieu de produire l'effet qu'ils en avaient attendu, fut pour le souverain un moyen de plus de faire de l'argent. Ils financèrent donc, et, quelque temps après, on créa de nouveaux offices.

La noblesse était exempte d'une grande partie des taxes. Cette exemption absurde, qui ne peut s'expliquer chez des peuples originaires agricoles, tels que ceux que je suppose, s'explique naturellement chez des peuples barbares d'origine. Comme les anciens nobles s'étaient exemptés de contribuer, on voulut le devenir pour partager avec eux cette prérogative ; et on créa des offices, uniquement pour vendre la noblesse. Alors le peuple se trouva de plus en plus surchargé. Non seulement il porta, en surcroît de charge, tout le faix que le roturier ennobli ne portait plus ; on mit encore sur lui de nouveaux impôts, pour payer les gages des nouveaux offices.

On se serait lassé de voir les quatre monarques employer toujours les mêmes moyens pour faire de l'argent. Aussi en avaient-ils plusieurs qu'ils abandonnaient tour à tour, et auxquels ils revenaient de loin à loin.

Ils trouvèrent surtout de grandes ressources dans les compagnies privilégiées. Elles avaient du crédit. Ils empruntèrent d'elles, quelquefois à dix, quinze, vingt pour cent, des sommes qu'elles empruntaient d'ordinaire à cinq.

Le public ne jugea pas d'abord que ces emprunts seraient une nouvelle charge pour lui. Il ne voyait pas que c'était lui qui contractait une dette, lorsque le souverain empruntait. Cependant on aliénait une partie des impôts, pour payer les intérêts aux compagnies ; et, bientôt après, on mettait de nouveaux impôts pour égaler la recette à la dépense.

Ces emprunts étaient pour l'état une charge perpétuelle ; charge d'autant plus grande, qu'une partie des intérêts passait, chaque année, chez l'étranger qui avait aussi prêté. Le gouvernement ne renonça pas à cette ressource : mais il s'en fit une autre dans des emprunts à rentes viagères ; et pour tenter la cupidité, il imagina des tontines. Il s'applaudissait de contracter des dettes qui s'éteignaient d'elles-mêmes, et d'avoir trouvé le secret de prendre l'argent des citoyens sans faire violence à personne.

Cette ressource mettait, comme toutes les autres, dans la nécessité de multiplier les impôts, afin d'égaliser la recette à la dépense ; et il fallait mettre de gros impôts, parce que les dettes étaient grandes. Il est vrai que les dettes s'éteignaient : mais les impôts subsistaient ; et on les accumulait, parce qu'on créait continuellement des rentes viagères ou des tontines. Cette opération qui n'avait point de terme, remplissait les villes de gens oisifs et inutiles, qui subsistaient néanmoins aux dépens de l'état.

Les compagnies, en empruntant pour prêter au roi, avaient répandu dans le public une quantité étonnante de billets payables au porteur, et portant intérêt à cinq pour cent. Il y en avait de cinquante onces d'argent, de cent, de mille, afin de faciliter à tout le monde le moyen de prêter. Cette monnaie de papier parut mettre un grand mouvement dans la circulation, et on se crut plus riche. Avec des terres, disait-on, on a toujours des réparations à faire : une mauvaise récolte vous enlève une partie de vos revenus, et on a souvent bien de la peine à être payé de ses fermiers. D'ailleurs si le cas arrive d'une dépense extraordinaire, on ne la peut pas prendre sur ses fonds, et on trouve difficilement à emprunter. Mais, avec un portefeuille, on a des rentes bien payées à l'échéance ; et comme au besoin on vend quelques billets, on peut toujours faire face aux accidents. On conçoit combien cette nouvelle façon de penser portait coup à l'agriculture. Les terres baissèrent de prix. On ne réparait pas les pertes faites en bestiaux : on laissait tomber les fermes en ruines : on vexait les fermiers pour être payé ; et on achetait des billets. Il fallait avoir une grande surabondance d'argent, pour imaginer de faire l'acquisition d'une terre ; et quand on l'avait faite, on songeait aux moyens d'en tirer beaucoup sans y rien mettre. Cependant les dettes de l'état croissaient, et les compagnies, que le gouvernement payait mal, ne pouvaient plus tenir leurs engagements. Alors le gouvernement se mit en leur place, et déclara qu'il payerait pour elles ; c'est-à-dire, qu'il réduisit l'intérêt des papiers publics de cinq à quatre pour cent, à trois, à deux, enfin à rien. Alors la ruine d'une multitude de particuliers, auparavant riches, entraîna celle d'une multitude de commerçants. On ne vit plus que banqueroute sur banqueroute ; et on apprit qu'il n'en est pas des papiers, qui n'ont qu'une valeur fictive, comme de l'or et de l'argent qui ont une valeur réelle.

On aurait au moins dû l'apprendre. Mais la richesse en papier était si commode, qu'on ne cherchait qu'à se faire illusion ; et, après quelque temps, on les recevait encore avec confiance. Il semblait qu'on ne sût que faire de son argent.

Nous avons vu comment un banquier fait valoir, pour son compte, des fonds que plusieurs négociants lui ont confiés. Or supposons que des banquiers, riches en argent et surtout en crédit, s'associent et forment ensemble un fonds pour le faire valoir à leur profit commun. Cette association est une compagnie qui donnera à chacun de ses membres une reconnaissance par écrit de la somme que chacun d'eux a fournie. Cet écrit ou billet se nommera action, parce qu'il donne, sur les fonds de la banque, un titre qu'on nomme action en termes de jurisprudence.

Je suppose que le fonds de cette banque monte à cent mille onces d'argent, et que pour en faciliter la circulation, on a divisé ce fonds en mille actions de cent onces chacune.

Ces actions rapporteront cinq, six pour cent, tantôt plus, tantôt moins, suivant le bénéfice que fera la banque. Plus elles rapporteront, plus elles s'accréditeront ; et il y en aura bientôt plusieurs milliers dans le public.

Tout propriétaire d'action a une créance sur la banque, et il y trouve plusieurs avantages. Le premier est une sûreté pour son argent qu'il craindrait de garder chez lui. Le second est l'intérêt qu'il en retirera, intérêt qui peut croître d'un jour à l'autre. Le troisième est de pouvoir placer en petites parties, et pour le temps qu'il veut, tout l'argent dont, pour le moment, il ne ferait aucun usage. Le quatrième est la commodité de pouvoir payer de grosses sommes par le simple transport de ses créances. Le dernier enfin est de cacher son bien dans un portefeuille, et de n'en laisser paraître que ce qu'il veut qu'on en voie. Ces avantages, que chacun évaluait suivant son caprice, pouvaient faire monter les actions de cent onces qu'elles valaient dans le principe, à cent dix, cent vingt, cent trente, etc.

La banque, qui a voulu répondre à l'empressement du public, a vendu des actions, je suppose, pour un million d'onces d'argent. Or elle n'a pas besoin d'avoir ce million en caisse, parce que, tant qu'elle sera accréditée, elle est bien assurée que les actionnaires ne viendront pas tous à la fois demander leurs fonds. Il lui suffira d'en garder assez pour payer ceux qui seront dans le cas d'avoir besoin d'argent comptant ; et ce sera, par exemple, cent mille onces, plus ou moins suivant les circonstances. Ces actions, comme tout autre effet commerçable, gagneront ou perdront suivant l'empressement avec lequel on les recherchera. Si beaucoup de personnes en veulent acheter, et que peu en veuillent vendre, elles hausseront de prix : elles baisseront au contraire, si beaucoup en veuillent vendre, et que peu en veuillent acheter. Quelquefois un bruit, vrai ou faux, qui fera faire une perte à la banque, répandra l'alarme, et tout le monde voudra vendre : d'autres fois un bruit, également vrai ou faux, ramènera la confiance, et tout le monde voudra acheter. Dans ces alternatives, l'agiotage deviendra la profession de bien des personnes qui ne seront occupées qu'à répandre tour à tour la confiance et l'alarme. La banque elle-même, lorsqu'elle sera sûre de pouvoir rétablir son crédit, le fera tomber par intervalles, afin de faire elle-même l'agiotage de ses actions. Elle les achètera, lorsqu'elle les aura fait tomber : elle les revendra, lorsqu'elle les aura fait remonter.

Le gouvernement pouvait emprunter de cette banque, et il emprunta à gros intérêts. Mais il en tira un autre parti. Il avait des papiers qui perdaient beaucoup : les billets des traitants étaient surtout prodigieusement tombés dans toutes les places de commerce. Il engagea les directeurs de la banque à fabriquer des actions, dont ils n'avaient pas reçu la valeur ; et avec

ces actions, il fit acheter des billets des traitants. Aussitôt ces billets haussent de prix. On y court : ils haussent davantage. Les bruits qu'on sème, entretiennent l'ivresse du public ; et on se hâte d'autant plus d'en acheter, qu'on croit qu'ils doivent toujours hausser. Lorsque, par ce manège, on les eut fait remonter au-dessus du pair, les directeurs de la banque en revendirent pour retirer les actions extraordinaires qu'ils avaient fabriquées, et ils les retirèrent avec profit. C'est ainsi qu'on faisait valoir alternativement les papiers de la banque et les papiers des traitants ; tantôt ceux-ci étaient bons, tantôt ceux-là ; et le public ne voyait pas que tous étaient mauvais.

Il ne manquait plus au gouvernement que de faire la banque lui-même, et il la fit. Lorsqu'il eut emprunté d'elle au point qu'il ne pouvait plus payer, il prit la place des banquiers. Alors il fabriqua des actions, et il en fabriqua d'autant plus, qu'il crut que le papier devait désormais lui tenir lieu d'argent.

Les actions, trop multipliées, baissent de prix d'un jour à l'autre. Bientôt on n'en achète plus, et les actionnaires redemandent leurs fonds. Il fallut donc user d'adresse. On fit un grand étalage d'or et d'argent. Cependant on payait lentement, sous prétexte qu'on ne pouvait pas payer tout le monde à la fois ; et des gens affidés venaient recevoir publiquement de grosses sommes, qu'ils reportaient en secret dans la banque. Mais si de pareils artifices pouvaient se répéter, ils ne pouvaient pas toujours réussir. La chute de la banque produisit enfin un bouleversement général.

Police sur l'exportation et l'importation des grains

On entend par police des grains, les règlements que fait le gouvernement, lorsqu'il veut lui-même diriger le commerce des grains. Pour juger des effets de cette police, je suppose que, de tous temps, ce commerce a joui, dans nos quatre monarchies, d'une liberté pleine et entière ; et qu'en conséquence, les marchands s'étant multipliés en raison du besoin, la circulation s'en faisait sans obstacles, et les mettait partout à leur vrai prix. Les choses en étaient là, lorsque, dans une de nos monarchies, on demanda lequel pouvait être plus avantageux de permettre l'exportation et l'importation des grains, ou de les défendre l'une et l'autre ; et bientôt on se décida pour la prohibition. Ce n'est pas qu'on eût remarqué des inconvénients dans la liberté. Mais si, pour l'ordinaire, ceux qui gouvernent laissent aller les choses comme elles allaient avant eux, il arrive aussi quelquefois qu'ils innovent pour le plaisir d'innover. Ils veulent que leur ministère fasse époque. Alors ils changent sous prétexte de corriger, et le désordre commence. Nos terres, disaient-ils, produisent, années communes, autant que nous consommons. Nos bleds, par conséquent, tomberont à vil prix, si on nous en apporte plus qu'il ne nous en faut ; et nous en manquerons, si nous exportons une partie de ceux qui nous sont nécessaires. Cet inconvénient n'est pas encore arrivé ; mais il est possible, et il est sage de le prévenir. Tel fut le fondement des prohibitions. Il n'est pas vrai que cet inconvénient soit possible. On en sera convaincu, si on se rappelle, comment une circulation libre met nécessairement les bleds au niveau partout. On n'en importe pas plus qu'il n'en faut, parce que ce plus ne se vendrait pas, ou se vendrait à perte ; et on n'exporte pas ceux qui sont nécessaires, parce qu'il n'y aurait pas de bénéfice à les vendre ailleurs. Ces prohibitions portaient donc sur de fausses suppositions : voyons quelles en furent les suites.

Dans une première année de surabondance, le prix des bleds baissa : dans une seconde il baissa plus encore : il devint vil dans une troisième. Le peuple applaudissait au gouvernement qui lui faisait avoir le pain à si bon marché. Mais cette surabondance fut une calamité pour les cultivateurs ; et elle eût été une richesse pour eux, si on eût pu vendre à l'étranger. C'est ainsi que les grâces du ciel se changent en fléaux par la prétendue sagesse des hommes.

Le peuple travaillait peu. Il subsistait sans avoir besoin de beaucoup travailler. Souvent il ne pensait pas à demander de l'ouvrage, et les cultivateurs, pour la plupart, ne pensaient pas à lui en donner. Les ouvriers, auparavant laborieux, se faisaient une habitude de la fainéantise ; et ils exigeaient de plus forts salaires, lorsque les cultivateurs pouvaient à peine en payer de faibles. La culture tomba : il y eut moins de terres ensemencées ; et il survint des années de disette. Le prix du bled fut excessif.

Le peuple alors demanda de l'ouvrage. Forcés par la concurrence, les ouvriers, dans tous les genres, offrirent de travailler au rabais. Ils ne gagnaient donc que de faibles salaires, et cependant le pain était cher.

Voilà l'effet des règlements qui défendaient l'exportation et l'importation. Il ne fut plus possible, ni aux bleds, ni aux salaires, de se mettre à leur vrai prix ; et il n'y eut que misère, tantôt chez les cultivateurs, tantôt chez le peuple. On dira qu'il n'y avait qu'à permettre l'importation. C'est aussi ce qu'on disait dans les autres monarchies qui sentaient tout l'avantage qu'elles en pouvaient retirer. Elles offrirent des bleds, et on les accepta. Mais si le besoin du moment eut plus de force que les règlements, il ne les fit pas révoquer. Le gouvernement s'obstina dans ses maximes. C'est fort bien fait, disait le gouvernement dans une autre monarchie, de défendre l'exportation, parce qu'il ne faut pas s'exposer à manquer. Mais on ne doit jamais défendre l'importation, qui peut suppléer à ce qui manque dans une année de disette. En conséquence, on défendit l'exportation, et on permit l'importation.

Mais dès qu'il ne fut plus permis d'exporter, le cultivateur vendit en moindre quantité et à plus bas prix. Moins riche, il fut moins en état de cultiver, et il cultiva moins. La récolte fut donc, d'année en année, toujours moins abondante ; et l'exportation, qu'on avait défendue pour ne pas s'exposer à manquer, produisit un effet contraire : on manqua. Pour surcroît de malheur, l'importation ne suppléa à rien. Il faut remarquer que lorsque je dis que l'exportation était défendue, c'est qu'on avait mis de forts droits sur la sortie des grains ; et lorsque je dis que l'importation était permise, c'est qu'on n'avait mis aucun droit sur l'entrée.

Dans cet état des choses, les marchands avaient plusieurs risques à courir.

Si un grand nombre de concurrents apportaient en même temps une grande quantité de grains, ils en faisaient baisser le prix ; et il pouvait arriver que la plupart ne trouvassent plus, dans la vente, un bénéfice suffisant. Ils faisaient une perte, s'ils les vendaient au prix bas où ils étaient tombés ; et s'ils voulaient les remporter, ils en faisaient une autre, parce qu'ils avaient à payer les droits de sortie. Souvent même ils étaient forcés, par le peuple ou par le gouvernement, à livrer leurs bleds au prix auquel on les taxait. On conçoit donc que, puisque le pays qui leur était ouvert pour l'entrée, leur était fermé par la sortie, ils ne devaient pas

apporter des bleds, au risque d'être forcés de les vendre à perte ; et que, par conséquent, la permission d'importer ne suppléait à rien. Concluons que l'importation, quelque libre qu'elle paraisse, est sans effet, toutes les fois qu'on ne permet pas d'exporter. Ce n'est pas l'exportation qu'il faut défendre, disait-on dans une troisième monarchie. Plus on exportera, plus nos bleds auront de prix : plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur : plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur, plus il cultivera ; et plus il cultivera, plus l'agriculture sera florissante. Il faut donc encourager l'exportation : il faut même accorder une gratification aux exportateurs. Mais il ne faut pas permettre l'importation, parce qu'elle ferait tomber nos bleds à vil prix. On ne peut disconvenir que, dans cette monarchie, on ne raisonnât mieux que dans les deux autres. L'exportation produisit l'abondance, comme on l'avait prévu.

Mais la gratification était de trop : car l'exportation porte sa gratification avec elle, puisqu'on exporte toutes les fois qu'on trouve plus d'avantages à vendre au-dehors qu'au-dedans. Cette gratification d'ailleurs avait l'inconvénient d'empêcher les bleds de monter à leur vrai prix ; parce que les marchands nationaux, qui l'avaient reçue, pouvaient vendre à un prix plus bas que les marchands étrangers.

Il y avait plus d'inconvénients encore dans la défense d'importer. Cette défense n'était pas absolue : elle consistait dans des droits d'entrée plus forts ou plus faibles.

Ils étaient plus forts, lorsque les bleds étaient à bas prix ; parce qu'on jugeait que l'importation, si elle avait été permise, les aurait fait baisser de plus en plus. C'était une erreur : car les marchands ne portent pas leurs bleds dans les marchés, où ils les vendraient moins avantageusement.

Ces droits étaient plus faibles, lorsque, dans la monarchie, les bleds étaient à trop haut prix. C'est qu'alors on avait besoin de les faire baisser ; et comme l'importation pouvait produire cet effet, on jugeait avec raison qu'il la fallait favoriser.

Il y avait plusieurs années que cette monarchie jouissait de l'abondance qu'elle devait à l'exportation, lorsqu'une mauvaise récolte ayant amené la disette, on diminua les droits d'entrée sur les grains : on les retrancha même tout à fait. Mais les marchands étrangers, qui, depuis longtemps, n'étaient point dans l'usage de concourir dans les marchés de cette monarchie, ne pouvaient pas prendre, sur le champ, toutes les mesures nécessaires pour y porter suffisamment de bled. La plupart n'avaient à cet effet, ni voituriers, ni commissionnaires, ni correspondants. Il en arriva donc trop peu, et la cherté se maintint.

Alors le gouvernement défendit l'exportation. Précaution inutile. Pouvait-il supposer que les marchands nationaux porteraient chez l'étranger des grains qu'ils vendaient dans le pays avec plus de bénéfice ?

Pour avoir défendu l'importation, cette monarchie s'ôtait donc toute ressource dans une disette, et elle se mettait à la merci des monopoleurs.

Or, lorsque les monopoleurs se sont saisis du commerce, le prix du bled ne peut plus être permanent. Tour à tour il hausse et baisse tout à coup et comme par secousses, cher ou bon marché, suivant les bruits qu'il en arrive, ou qu'il n'en arrive pas.

Pendant ces variations, le gouvernement ne savait quel parti prendre. D'un jour à l'autre, il augmentait les droits sur l'entrée des bleds : d'un jour à l'autre, il les diminuait.

Les marchands étrangers ne savaient donc non plus sur quoi compter. Si, lorsque les droits d'entrée étaient faibles, ils se préparaient à faire des envois, dans l'espérance du bénéfice que le haut prix paraissait leur promettre ; souvent, lorsque leurs bleds arrivaient, les droits d'entrée avaient haussé, parce que les grains avaient baissé de prix ; et ils se trouvaient avoir fait, à pure perte, beaucoup de frais pour apporter leurs bleds et pour les remporter. On peut juger qu'ils se dégoûtaient de commercer avec cette monarchie, et que, par conséquent, lorsqu'elle était dans la disette, ils l'y laissaient.

Il n'y avait donc que des abus dans ces trois monarchies. Dans la quatrième, on jugea qu'il ne fallait point de prohibition, ni de défense permanente, soit d'exporter, soit d'importer ; mais qu'il fallait tour à tour permettre et défendre l'exportation et l'importation, suivant les circonstances. Ce parti parut le plus sage, et cependant il l'était le moins. Il avait tous les inconvénients dont nous venons de parler, et de plus grands encore.

Il avait, dis-je, tous ces inconvénients, lorsqu'il défendait l'exportation ou l'importation : il en avait de plus grands, parce qu'il mettait dans le commerce une incertitude qui suspendait continuellement la circulation des grains.

Puisque, dans cette monarchie, la police variait, suivant les circonstances qui ne cessent point de varier, les prohibitions et les permissions ne pouvaient être que passagère. On permettait d'exporter avec la clause ; jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, lorsque les bleds baissaient de prix ; et lorsqu'ils haussaient on permettait d'importer, toujours avec la clause, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement. Cette clause était nécessaire, puisque les circonstances pouvaient varier d'un jour à l'autre ; et elles devaient varier, sans qu'il fût possible au gouvernement d'en prévoir les variations, parce qu'il dépendait des monopoleurs de faire baisser le prix des grains, lorsqu'ils voulaient importer, et de le faire hausser, lorsqu'ils voulaient exporter.

Mais quand l'exportation était permise pour un temps incertain, on ne savait pas dans l'intérieur de la monarchie, si on pourrait exporter avant que la permission eût été révoquée ; par conséquent il y avait des risques à prendre des mesures pour exporter ; et ceux qui ne voulaient pas les courir, ne voyaient dans la permission que l'équivalent d'une prohibition. Les provinces intérieures ne profitaient donc pas des débouchés, qu'on paraissait leur fermer presque aussitôt qu'on les leur avait ouverts. Sur les frontières, les marchands, qui prévoyaient une nouvelle prohibition, se hâtaient de faire passer leurs bleds chez l'étranger. Ils établissaient leurs magasins au dehors, afin de les soustraire à la police. Alors les bleds haussaient subitement de prix, parce que l'exportation se faisait coup sur coup et en grande quantité.

La permission d'exporter, favorable aux marchands seuls, arrivait trop tard pour le laboureur. Forcé de payer le bail, l'impôt, le salaire des journaliers, il avait vendu ses bleds, lorsqu'ils étaient à bas prix ; ou s'il ne les avait pas vendus, elle arrivait encore trop tard, parce que la saison, propre aux travaux de la culture, était déjà passée. Dans un cas il avait perdu sur la vente de ses grains : dans l'autre, il ne pouvait pas employer son bénéfice à s'assurer une abondante récolte pour l'année suivante.

Enfin ces permissions passagères étaient d'autant plus préjudiciables, que, dans la crainte d'une prohibition, le cultivateur se pressait de vendre ; et, par conséquent, il vendait mal, ou à trop bas prix.

Cependant tout le bled surabondant avait été exporté, lorsqu'on fit une récolte qui ne suffisait pas à la consommation. Alors le gouvernement défendit l'exportation, et il permit l'importation, toujours avec la clause qui en rendait la durée incertaine. Aussitôt les marchands nationaux, qui se félicitaient d'avoir fait passer leurs bleds chez l'étranger, se hâtent de les faire revenir à diverses reprises, mais à chaque fois en petite quantité ; et on rachète d'eux fort cher ce qu'on leur avait vendu bon marché. La cherté dura. Ils la maintenaient, parce qu'ils étaient seuls vendeurs. L'étranger ne vint point, soit que n'ayant pas eu le temps de prendre ses mesures pour faire des envois, il craignit de n'arriver qu'après que l'importation aurait été prohibée, soit qu'il appréhendât d'être forcé, par quelque coup d'autorité, à laisser ses bleds à bas prix. Voilà les effets des permissions passagères. On n'a point de règles, ni pour les accorder, ni pour les révoquer. Tous les droits sur l'entrée ou sur la sortie des grains, sont nécessairement arbitraires, et on ne saurait dire pourquoi on les met à un taux plutôt qu'à un autre. L'exportation et l'importation ne se font donc qu'au hasard toutes les fois qu'elles se font d'après des règlements incertains et variables. Alors la confiance est perdue, et le commerce, livré à des monopoleurs, est continuellement arrêté dans son cours. Passons aux règlements qu'on a cru devoir faire sur la circulation intérieure des grains.

Police sur la circulation intérieure des grains

Si l'exportation et l'importation avaient toujours joui d'une liberté pleine et entière, le gouvernement n'aurait jamais été dans le cas de se mêler de la circulation intérieure des grains. Il n'en aurait pas senti la nécessité ; parce que dans l'intérieur de chaque état, les grains auraient circulé d'eux-mêmes, comme d'un état à un autre. Mais la circulation ne put plus se faire nulle part régulièrement, lorsqu'une fois elle eut été troublée dans une partie de son cours ; et nous venons de voir les désordres produits dans nos quatre monarchies, par les règlements qu'on a cru devoir faire sur l'exportation et sur l'importation.

Si les gouvernements avaient vu que ces règlements étaient la première cause des désordres, ils se seraient épargné bien des soins : ils ne l'ont pas vu. Ainsi, pour remédier aux maux qu'ils avaient produits, ils se sont mis dans la nécessité d'en produire de nouveaux, en faisant des règlements sur la circulation intérieure des grains.

Dans nos quatre monarchies, les divers règlements sur l'exportation et sur l'importation ont eu le même effet que des privilèges exclusifs, accordés aux marchands nationaux : de-là la

cherté. Avec cette cherté, la disette pouvait n'être qu'apparente. Mais souvent elle devait être réelle, parce que, lorsqu'on avait permis l'exportation, on s'était hâté de faire sortir les bleds ; et que, lorsqu'on permettait l'importation, on ne se hâtait pas de les faire rentrer.

Mais puisque les étrangers n'en apportaient pas, il était presque égal que la disette fût réelle ou ne fût qu'apparente ; il ne restait d'autre ressource au gouvernement que de s'occuper lui-même des moyens d'en faire arriver. Le voilà donc forcé à être marchand de bled.

Il en fit venir à grands frais, et il n'en vendit point. Cependant le prix baissa : c'est que la disette n'était qu'apparente. Jusqu'à ce moment les marchands avaient retardé de mettre en vente, parce qu'ils espéraient un plus grand renchérissement. Mais quand ils virent qu'il arrivait des bleds, ils se hâtèrent de porter les leurs au marché, afin de profiter du moment où le prix était encore haut

Comme le gouvernement n'avait pas vendu ses bleds, une autrefois il en fit venir moins, et il les vendit. Il avait supposé que la disette n'était jamais qu'apparente. Mais celle-ci se trouva réelle. Il n'y eut donc pas assez de bled, et la cherté continua. Toujours persuadé que la disette n'était qu'apparente, le gouvernement fit ouvrir des greniers, et força plusieurs marchands à vendre leurs bleds au prix qu'il taxa. Mais l'autorité ne pouvait pas frapper en même temps partout. On cacha les bleds pour les soustraire à la violence. Ainsi pendant qu'ils étaient à bon marché, ou au-dessous du vrai prix dans un endroit, ils étaient au-dessus ou cher dans un autre. Bientôt la disette fut générale et affreuse. Alors convaincu que les disettes sont quelquefois réelles, le gouvernement craignit qu'elles ne le fussent toujours. Il n'avait pas fait arriver assez de bleds, et, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, une autrefois il en fit venir, et en vendit en si grande quantité, qu'ils tombèrent partout à vil prix. Il ne faisait donc que des fautes. Il avait eu tort de se mettre dans la nécessité de pourvoir par lui-même à la subsistance du peuple ; et il en avait eu un second, plus grand encore, et qui était une suite du premier, celui de forcer les greniers, et de prétendre régler le prix des bleds. Il ne connaissait ni la population, ni la production, ni la consommation. Il ne savait donc point dans quelle proportion la quantité des grains était avec le besoin. La disproportion pouvait être plus forte ou plus faible. Il y avait telle province où quelquefois elle pouvait être énorme : quelquefois aussi elle pouvait être nulle presque partout. D'après quelle règle se serait-il conduit, pour juger de la quantité précise des grains dont on avait besoin ?

Mais quand il aurait connu le rapport de la quantité au besoin, avait-il calculé tous les frais de culture, de magasins, de transport, pour obliger les cultivateurs et les marchands à livrer les bleds au prix auquel il les taxait ?

Forcé, pour réparer ses fautes, de commettre des injustices, le gouvernement croyait, par des coups d'autorité, remédier aux désordres qu'il avait causés, et il en causait de plus grands. Il ordonna à tous ceux qui avaient des bleds, d'en déclarer la quantité. Il sentit donc qu'il avait besoin de la connaître. Mais il fallait commencer par gagner la confiance ; et cet ordre seul, s'il ne l'avait pas déjà perdue, la lui aurait fait perdre. Car pourquoi voulait-il connaître la quantité des bleds que chacun conservait dans ses greniers, s'il ne se proposait pas d'en disposer d'autorité ? On fit des déclarations infidèles.

De fausses déclarations ne se font pas toujours impunément. Souvent on fut trahi, et souvent les délations furent fausses elles-mêmes. Le gouvernement ordonna des recherches ; mais les violences, avec lesquelles elles se firent, occasionnèrent de si grands troubles, qu'il jugea devoir au moins les suspendre. Il resta donc dans son ignorance, et chacun cacha ses bleds.

Lorsque le commerce est parfaitement libre, la quantité et le besoin sont en évidence dans tous les marchés. Alors les choses se mettent à leur vrai prix, et l'abondance se répand également partout. C'est ce que nous avons suffisamment prouvé. Mais lorsqu'une fois on a ôté toute liberté au commerce, il n'est plus possible de juger, ni s'il y a réellement disproportion entre la quantité et le besoin, ni quelle est cette disproportion. Fût-elle peu considérable, elle croît, d'un jour à l'autre, par l'alarme du peuple et par la cupidité des monopoleurs. Alors, par les obstacles que la circulation trouve dans son cours, elle est continuellement suspendue ; et il arrive que toutes les provinces manquent à la fois ou que toutes au moins manquent les unes après les autres. Il est vrai que, dans ces circonstances, le gouvernement redoublait de soins. Mais ses opérations, toujours lentes, ne pouvaient pas, comme aurait pu faire une multitude de marchands répandus de tous côtés, porter des secours partout également. Cependant il se trouvait forcé à des dépenses d'autant plus grandes, que les achats pour son compte se faisaient sans économie, et quelquefois avec infidélité.

Il faisait des efforts inutiles pour remédier aux désordres. Ses premiers règlements les avaient produits : ses derniers règlements devaient les entretenir, ou même les accroître. Il s'imagina que la cherté ou la disette provenait d'un reste de liberté. En conséquence, défenses furent faites à toutes personnes d'entreprendre le trafic des grains, sans en avoir obtenu la permission des officiers préposés à cet effet.

Défenses à tous autres, soit fermiers, soit propriétaires de s'immiscer directement, ni indirectement à faire ce trafic.

Défenses de toute société entre marchands de grains, à moins qu'elle n'eût été autorisée. Défenses d'enrarrer ou d'acheter des bleds en vert, sur pied, avant la récolte. Défenses de vendre le bled ailleurs que dans les marchés.

Défenses de faire des amas de grains. Défenses enfin d'en faire passer d'une province dans une autre, sans en avoir obtenu la permission. Voilà ce qu'on appelait abusivement des règlements de police, comme si l'ordre eût dû naître de ces règlements.

Cependant le fermier ne pouvait vendre qu'à des marchands privilégiés, qui avaient seuls la permission de faire le trafic des grains.

Il était forcé de vendre ses bleds dans l'année : car la défense d'en faire des amas ne lui permettait pas de mettre une récolte sur une récolte.

D'un autre côté, quelque besoin qu'il eût d'argent, il ne pouvait pas vendre avant d'avoir récolté. Il n'avait donc qu'un temps limité pour vendre ; et il se voyait livré à la discrétion d'un petit nombre de marchands.

La défense de vendre ailleurs que dans les marchés lui faisait une nécessité d'abandonner par intervalles la culture de ses champs. Il aurait pu vendre ses bleds à son voisin ; mais celui-ci était obligé de les aller acheter au marché. On les forçait donc tous deux à des frais qu'on aurait pu leur éviter.

Voulait-il, avec ses bleds, payer une dette ou le salaire de ses journaliers, on l'accusait d'avoir vendu ailleurs qu'au marché. On le traitait avec la même injustice, s'il avançait des bleds à un laboureur qui n'en avait pas pour ensemer. Cette action généreuse, dans le langage des préposés à la police des grains, était une vente simulée, une fraude.

La liberté même qu'on accordait aux marchands, était restreinte. Ils avaient besoin d'une permission pour former une société, c'est-à-dire, pour se concerter sur les moyens d'approvisionner l'état. Sans cette permission, c'était à chacun d'eux de faire ce commerce séparément, et comme ils pourraient. Enfin une province, qui souffrait de la disette, ne pouvait pas tirer des bleds d'une province voisine, où il y avait surabondance. Si on ne refusait jamais la permission, si on l'accordait même le plutôt qu'il était possible, elle venait toujours trop tard, puisqu'il fallait l'attendre. Le désordre était plus grand, lorsque, pour causer un nouveau renchérissement, on tardait à dessein d'accorder la permission. C'est ce qui arrivait quelquefois.

D'un côté, les défenses ôtaient toute liberté au commerce : de l'autre, les permissions autorisaient le monopole. Ordinairement les préposés, auxquels il les fallait demander, ne les donnaient pas pour rien, et on peut juger pourquoi on les achetait.

Dans ce désordre, le peuple, qui habitait les villes, ne pouvait plus être assuré de sa subsistance. Ce fut donc au gouvernement à y pourvoir, et il créa des compagnies privilégiées pour approvisionner les villes, surtout la capitale. Seules elles achetaient dans les campagnes qu'on réservait pour cet approvisionnement : ou du moins on ne pouvait vendre à d'autres, qu'après qu'elles avaient fait leurs achats ; et parce qu'on ne pouvait vendre qu'à elles, on leur livrait les bleds au prix qu'elles en voulaient bien donner. Ce dernier règlement, toujours funeste aux campagnes, le fut quelquefois aux villes mêmes, en faveur desquelles il avait été fait. Quelque attention qu'on eût que le pain ne renchérit pas dans la capitale, on ne put pas toujours l'empêcher, parce que les compagnies privilégiées mettaient successivement la cherté partout.

Manœuvres des monopoleurs

Nous avons vu le monopole naître des règlements faits pour la police des grains. Dans le dessein où je suis de faire connaître les manœuvres des monopoleurs, j'aurais besoin qu'ils me donnassent eux-mêmes des mémoires. Je me bornerai à quelques observations. On ne pouvait point faire le trafic des bleds sans en avoir obtenu la permission. Mais il ne suffisait pas de la demander pour l'obtenir : il fallait encore avoir de la protection ; et la protection ne s'accordait guère qu'à ceux qui la payaient, ou qui cédaient une part dans leur bénéfice.

Le droit de faire le monopole des grains se vendait donc, en quelque sorte, au plus offrant et dernier enchérisseur ; et souvent, quand on l'avait acheté, il fallait encore donner de l'argent

pour empêcher qu'il ne fût vendu à d'autres. Peu de personnes pouvaient donc jouir de ce privilège. Aussi les monopoleurs, en trop petit nombre, ne faisaient-ils pas un trafic assez grand pour fournir aux besoins de toutes les provinces. Mais il ne leur importait pas de faire un grand trafic : il leur importait seulement de faire un gros bénéfice.

Ce bénéfice leur était assuré, s'ils achetaient bon marché, et s'ils vendaient cher. Pour payer les propriétaires, l'impôt et la culture à faire, les petits fermiers sont obligés de vendre de bonne heure dès le mois de septembre, octobre ou novembre. Alors donc le prix des grains baisse par l'affluence des vendeurs. Voilà le temps que prennent les monopoleurs pour remplir leurs magasins ; et ils font la loi aux fermiers qui ne peuvent vendre qu'à eux.

Cependant, comme il y aurait eu du danger à se prévaloir trop ouvertement du droit de faire seuls le trafic des grains, ils employaient l'artifice. Ils faisaient leurs approvisionnements dans les provinces où la récolte avait été plus abondante, et ils y répandaient qu'elle avait été bien plus abondante ailleurs. Pour confirmer ces bruits, ils faisaient entre eux, publiquement dans les marchés, des ventes simulées, et ils se livraient les uns aux autres des bleds au plus bas prix. Ensuite, comme on leur avait accordé le privilège d'acheter partout, ils allaient dans les fermes, et ils achetaient ou arrhaient les bleds au bas prix, qu'ils y avaient mis eux-mêmes dans les marchés. Ils n'ont donc plus pour concurrents que les gros fermiers qui, n'ayant pas été si pressés de faire de l'argent, ont attendu le moment de vendre avec plus d'avantage. Mais ces fermiers n'ont pour vendre qu'un temps limité, puisqu'il leur est défendu de faire des amas de grains. Les marchands privilégiés au contraire vendent quand ils veulent. Il arrivera donc enfin qu'ils vendront seuls.

Alors ils mettent en vente peu à peu. Ils répandent de nouveaux bruits sur les dernières récoltes. Ils persuadent qu'elles n'ont pas été aussi belles qu'on l'avait cru. Ils ne manquent pas de le confirmer encore par des ventes simulées, et ils se livrent publiquement le bled au plus haut prix. Il y a donc disette : ce n'est pas que le bled manque, mais on l'a soustrait à la consommation. Cependant la disette n'est pas générale, parce qu'il importe aux monopoleurs mêmes qu'elle ne le soit pas. Il faut qu'ils puissent se faire honneur du bon marché qu'ils maintiennent dans quelques provinces, pour se justifier de la cherté qu'ils mettent dans d'autres ; et il leur suffit que la disette les parcoure toutes successivement. Ils causaient de si grands désordres, qu'on voyait quelquefois, dans une province, le peuple condamné à se nourrir de toutes sortes de mauvaises racines ; tandis que, dans une province voisine, on jetait le plus beau froment aux bestiaux. Chargés seuls de faire refluer les grains partout où ils manquaient, ils le faisaient lentement, sous divers prétextes ; et ils trouvaient, dans leur lenteur, un grand bénéfice, parce qu'elle faisait durer la cherté.

Ces monopoleurs s'enrichissaient donc, parce qu'ils achetaient bon marché, et qu'ils vendaient cher. Il y en avait d'autres qui ne s'enrichissaient pas moins, et qui cependant achetaient cher, et vendaient bon marché. Je veux parler des commissionnaires qui faisaient des achats et des ventes de grains pour le compte du gouvernement. On leur accordait deux pour cent de bénéfice sur l'achat, et deux pour cent sur la vente. Ils achetaient de grains, et plus ils les achetaient cher ; plus, par conséquent, ils avaient de bénéfice. Ils achetaient donc à quelque prix que ce fût.

Pour faciliter leurs opérations, on avait ordonné aux marchands de notifier leurs sociétés, de déclarer leurs magasins, et de ne trafiquer que dans les marchés réglés à tel jour et à telle heure. Tous ces marchands étant connus, et tous leurs magasins étant à découvert, il était facile de faire avorter tous leurs projets. Partout où ils pouvaient se présenter pour acheter, les commissionnaires mettaient l'enchère sur eux ; et partout où ils pouvaient se présenter pour vendre, les commissionnaires vendaient au rabais. Ne pouvant donc plus soutenir la concurrence sans se ruiner, ils renoncèrent les uns après les autres au commerce des grains, et alors les commissionnaires achetèrent et vendirent seuls.

Ceux-ci avaient intérêt d'acheter beaucoup et d'acheter cher, puisque le bénéfice de deux pour cent était plus grand en raison du haut prix des achats ; et quoiqu'à la vente le bénéfice de deux pour cent fût moindre en raison du bas prix, ils n'avaient pas moins d'intérêt à vendre bon marché, puisqu'ils devenaient seuls marchands de grains.

C'est le gouvernement qui faisait toutes les avances pour les achats, comme toutes les pertes dans les ventes. Il lui en coûtait plusieurs millions par an ; et s'il est vrai que pour en trouver un, il fût obligé d'en imposer trois, on peut juger combien ce monopole était de toute manière à charge à l'état. Les avances étaient payées comptant aux commissionnaires. Ils en faisaient valoir, dans la capitale, la plus grande partie ; et ils payaient dans les provinces ou chez l'étranger, avec des opérations de change. Ainsi ce monopole devenait pour eux un fonds de banque, ou plutôt un véritable agiotage.

Obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté

Les monopoleurs mettaient toujours quelque part la disette, ou du moins la cherté, lorsque, dans une de nos monarchies, on confia cette partie de l'administration à un ministre qui rendit la liberté au commerce.

Mais, quand le désordre est parvenu à un certain point, une révolution, quelque sage qu'elle soit, ne s'achève jamais, sans occasionner de violentes secousses ; et il faut souvent prendre des précautions sans nombre, pour rétablir l'ordre. Le nouveau ministre, qui voulait le bien, et à qui ses ennemis mêmes reconnaissaient des lumières, prit toutes les précautions que la prudence lui avait suggérées. Mais il y avait une chose qui ne dépendait pas de lui : c'est le temps, et il en fallait.

En traitant de la circulation des grains, nous avons vu qu'elle ne peut se faire que par une multitude de marchands, répandus de toutes parts. Ces marchands sont autant de canaux, par où les grains circulent. Or, tous ces canaux avaient été brisés, et c'était au temps à les réparer.

En effet, pour réussir dans quelque espèce de commerce que ce soit, il ne suffit pas d'avoir la liberté de le faire ; il faut, comme nous l'avons remarqué, avoir acquis des connaissances, et ces connaissances ne peuvent être que le fruit de l'expérience, qui est toujours lente. Il faut encore avoir des fonds, des magasins, des voituriers, des commissionnaires, des correspondants : il faut, en un mot, avoir pris bien des précautions et bien des mesures.

La liberté, rendue au commerce des grains, était donc un bienfait dont on ne pouvait pas jouir aussitôt qu'il était accordé. Un mot du monarque avait pu anéantir cette liberté ; un mot ne la reproduisait pas, et il y eut cherté peu de mois après. Voilà donc ce que produit la liberté. C'est ainsi que raisonnait le peuple, et le peuple était presque toute la nation. On croyait que la cherté était un effet de la liberté. On ne voulait pas voir que le monopole n'avait pas pu tomber sous les premiers coups qu'on lui portait, et qu'il ne pouvait pas y avoir encore assez de marchands pour mettre les grains à leur vrai prix. Mais, disait-on, il faut du pain tous les jours. Or, parce qu'on aura la liberté de nous en apporter, est-il sûr qu'on nous en apportera, et ne nous met-on pas au hasard d'en manquer ? On oubliait donc les chertés et les disettes qu'il y avait eu successivement dans toutes les provinces, lorsque les ministres ôtaient toute liberté, sous prétexte de ne pas abandonner au hasard la subsistance du peuple.

On comptait donc sur un petit nombre de monopoleurs, qui pouvaient faire un gros bénéfice en vendant peu, plutôt que sur un grand nombre de marchands, qui ne pouvaient faire un gros bénéfice, qu'en vendant beaucoup.

Il faut un salaire aux marchands : il leur est dû. Mais ce n'est ni au souverain, ni au peuple à régler ce salaire : c'est à la concurrence, à la concurrence seule. Or, ce salaire sera moindre, à proportion que la concurrence sera plus grande. Le bled sera donc à plus bas prix, lorsque les marchands se multiplieront avec la liberté, que lorsque le nombre en sera réduit par des règlements de police. J'ajoute qu'on en aura bien plus sûrement. Car il ne sera à plus bas prix, que parce que tous les marchands à l'envi les uns et des autres, l'offriront au rabais, et se contenteront du plus petit bénéfice. Ils ont autant besoin de vendre, que nous d'acheter. Occupés à prévoir où le bled doit renchérir, ils se hâtent d'autant plus de venir à notre secours, que ceux qui arrivent les premiers, sont ceux qui vendent à plus haut prix. Il y a plutôt lieu de juger qu'ils nous apporteront trop de bleds, que de craindre qu'ils ne nous en apportent pas assez.

Ces raisons ne faisaient rien sur l'esprit du peuple. Il croyait que l'unique affaire du gouvernement était de lui procurer du pain à bon marché. Les règlements de police paraissaient avoir été donnés dans cette vue. Ils produisaient à la vérité un effet contraire : mais on ne le savait pas ; et on voulait des règlements de police, parce qu'on voulait le pain à bon marché. Toutes les fois donc qu'il renchérissait le peuple demandait au gouvernement d'en faire baisser le prix. Il n'y avait que deux moyens de le satisfaire. Il fallait que le gouvernement achetât lui-même des bleds pour les revendre à perte, ou qu'il forçât les marchands à livrer les leurs au prix qu'il avait taxé.

De ces deux moyens, le premier tendait à ruiner l'état ; le second était injuste et odieux ; et tous deux accoutumaient le peuple à penser que c'était au gouvernement à lui procurer le pain à bon marché, quoiqu'il en coûtât, soit de l'argent, soit des injustices.

De-là un autre préjugé, plus contraire encore, s'il est possible, au commerce des grains. C'est que le peuple, qui croyait les violences justes, parce qu'on les faisait pour lui, regardait les marchands de bleds comme des hommes avides qui abusaient de ses besoins. Cette opinion une fois établie, on ne pouvait plus, si on était jaloux de sa réputation, s'engager dans ce

commerce : il fallait l'abandonner à ces âmes viles, qui comptent l'argent pour tout et l'honneur pour rien.

C'est la conduite du gouvernement, qui avait produit ces préjugés. Ils avaient si fort prévalu, que souvent, avec de l'honnêteté et avec ce qu'on appelle esprit, on ne s'en garantissait pas. Il faut respecter sans doute les droits de propriété, disaient des personnes qu'on ne pouvait pas soupçonner de mauvaise intention ; mais nous réclamons pour le peuple les droits d'humanité. De là elles concluaient que le gouvernement peut, doit même régler le prix du bled, et forcer les marchands à le livrer au taux qu'il y a mis. Des droits d'humanité opposés à des droits de propriété ! Quel jargon ! Il était donc arrêté qu'on dirait les choses les plus absurdes pour combattre les opérations du nouveau ministre. Mais vous, qui croyez-vous intéresser au peuple, voudriez-vous que, sous prétexte de faire l'aumône, on forçât les coffres des hommes à argent ? Non sans doute : et vous voulez qu'on force les greniers ! Ignorez-vous d'ailleurs que le bon marché est nécessairement toujours suivi de la cherté ; et que, par conséquent, il est une calamité pour le peuple, autant que pour le marchand et le propriétaire ? Si vous l'ignorez, je vous renvoie à ce que j'ai dit.

Il semblait que tout le monde fût condamné à raisonner mal sur cette matière : poètes, géomètres, philosophes, métaphysiciens, presque tous les gens de lettres, en un mot, et ceux-là surtout dont le ton tranchant permet à peine de prendre leurs doutes pour des doutes, et qui ne tolèrent pas qu'on pense autrement qu'eux. Ces hommes voyaient toujours d'excellentes choses dans tous les ouvrages qui se faisaient en faveur de la police des grains. C'étaient cependant des ouvrages, où, au lieu de clarté, de précision et de principes, on ne trouvait que des contradictions ; et on aurait pu prouver que l'auteur avait écrit pour la liberté qu'il voulait combattre. C'est qu'il est impossible de rien établir de précis, quand on veut mettre des bornes à la liberté du commerce. Où en effet poserait-on ces bornes ? Sourd à tous les propos, le nouveau ministre montrait du courage. Il laissait parler, écrire, et il persistait dans ses premières démarches. Cependant on était bien loin encore d'éprouver les effets de la liberté. Le bled était cher dans une province, tandis qu'il était à bon marché dans une autre. C'est qu'il ne circulait pas : il n'y avait pas encore assez de marchands. D'ailleurs le peuple, qui croyait que l'exportation était nécessairement l'avant-coureur de la disette, s'alarmait à la vue d'un transport de grains. Il ne nous en restera pas, disait-il ; et à ce cri séditieux, il se soulevait. Alors des hommes malintentionnés parcouraient les marchés, répandaient de nouvelles alarmes, et causaient des émeutes. Tels sont les principaux obstacles qui s'opposaient au rétablissement de la liberté. Le temps les lèvera, si le gouvernement persévère.

Luxe d'une grande capitale

Des quatre monarchies que j'ai supposées, je n'en fais plus qu'une, et j'y bâtis une grande capitale, où l'on arrive de toutes les provinces. Ceux qui sont assez riches pour jouir des commodités qu'on y trouve, s'y fixent insensiblement. D'autres y viennent pour affaires, d'autres par curiosité, beaucoup parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre ailleurs. Car, avec rien, on y peut souvent faire de grandes dépenses, parce qu'elle offre des ressources de toutes espèces. Elle en offre même qu'on ne doit pas avouer, et dont cependant on ne se cache pas.

Les richesses appellent les arts. Il y aura donc, dans la capitale, un grand nombre d'artisans. Ils y causeront une plus grande consommation. Ils y feront renchérir les denrées, et ils y attireront l'argent des provinces, où l'on sera assez riche pour rechercher les choses qu'on recherche dans la capitale. Leurs ouvrages seront à plus haut prix qu'ils ne l'auraient été, s'ils avaient choisis tout autre lieu pour leur établissement : car il faudra faire venir, à grands frais, et leur subsistance et les matières premières.

Répandus dans les provinces, ils y feraient refluer l'argent de la capitale. Ils y porteraient l'abondance, parce que, partout où ils s'établiraient, ils augmenteraient le nombre des consommateurs, et ils contribueraient à répartir les richesses avec moins d'inégalité. Ces considérations faisaient désirer qu'on établît les manufactures dans les provinces ; mais ce projet n'était bon que dans la spéculation.

Il importe peu aux artisans que leurs ouvrages soient chers, pourvu qu'ils soient assurés de les vendre. Or où les vendront-ils mieux que dans une ville de luxe, où, sans jamais apprécier les choses, on ne les estime qu'autant qu'elles sont à haut prix ? Où seront-ils plus à portée de faire valoir leurs talents, soit qu'ils traitent avec des particuliers auxquels ils vendront eux-mêmes leurs ouvrages, soit qu'ils traitent avec des négociants qui leur offriront à l'envie de plus forts salaires ? Du fond des provinces leur serait-il possible de tirer avantage des caprices du public, de lui en donner, et de se faire un produit sur des modes qui ne font que passer ? Enfin, je conçois que, lorsqu'ils jouissent d'une liberté entière, ils puissent se répandre en plusieurs lieux différents ; mais lorsqu'ils n'ont la liberté de travailler qu'à l'abri d'un privilège, ne faut-il pas qu'ils s'établissent là où ils sont plus à portée de solliciter ce privilège, de le faire renouveler, et d'empêcher qu'on ne l'accorde à d'autres ? Ce n'était donc que dans la capitale, et après la capitale, dans les grandes villes que les manufactures pouvaient s'établir.

Dès que tout renchérit dans une grande capitale, les choses, faites pour y être communes, deviennent rares ; et c'est-là que les artisans mettent toute leur industrie à procurer aux gens riches les jouissances de luxe, c'est-à-dire, ces jouissances qu'on recherche par vanité, et que l'ennui, dans le désœuvrement où l'on vit, rend nécessaires.

La perception compliquée d'une multitude d'impôts, les manœuvres des compagnies exclusives, les papiers publics, les banques, l'agiotage, le monopole des grains, étaient les routes qui s'ouvraient à la fortune, et dans lesquelles on se précipitait en foule. De-là sortaient coup sur coup des hommes nouveaux, qui, enrichis des dépouilles du peuple, faisaient un contraste frappant avec les mendiants qui se multipliaient d'un jour à l'autre.

Les grands avaient donné l'exemple du luxe : mais leur luxe avait au moins des bornes dans leurs facultés. Celui des nouveaux riches n'en avait point, parce qu'ils pouvaient dépenser avec d'autant plus de profusion, qu'ils s'enrichissaient avec plus de facilité. Faits tout à la fois pour être imités et pour ne pouvoir l'être, ils semblaient préparer la ruine des citoyens de tout état.

En effet, comme on ne pouvait se faire remarquer que par la dépense, le désordre se mettait successivement dans toutes les fortunes ; et toutes les conditions, de proche en proche, se

confondaient, par les efforts mêmes qu'elles faisaient pour se distinguer. Aux mouvements qu'on se donnait, il paraissait qu'on avait des désirs immenses ; et aux frivolités dont on se contentait, il paraissait qu'on était sans désirs. Le caprice donnait du prix aux plus petites choses. Si on n'en jouissait pas, on voulait paraître en jouir, parce qu'on supposait que d'autres en jouissaient ; sans passion, on en prenait le langage, et on se passionnait ridiculement sur tout. De quelque manière qu'on fût affecté, il fallait obéir aux caprices de la mode. Unique règle du goût et du sentiment, elle prescrivait à chacun ce qu'il devait désirer, dire, faire et penser : car penser était la dernière chose.

Dans ce désordre, on déclamaient contre la finance, parce que les financiers avaient plus de moyens de s'enrichir. Mais les citoyens de toutes les conditions n'avaient-ils pas les mêmes reproches à se faire ? S'ils acquéraient moins de richesses, est-ce parce qu'ils étaient moins avides, ou parce qu'ils ne le pouvaient pas ? Ce sont les mœurs générales qu'il faut condamner : mais, dans un siècle de corruption, tous les ordres déclament les uns contre les autres

Je veux qu'une monarchie ne puisse jamais être trop riche. En effet, ce n'est pas dans de trop grandes richesses qu'est le vice qui la détruit : c'est dans l'inégalité de la répartition, inégalité qui devient monstrueuse dans un siècle de finance.

Mais quoi ! Dira-t-on, faut-il faire un nouveau partage des terres, et borner chaque citoyen au même nombre d'arpens ? Non sans doute : ce projet serait chimérique. Une parfaite égalité ne pourrait se maintenir que dans une république, telle que Lacédémone ; et je conviens que, dans une monarchie, les hommes ne sont pas des spartiates. Que faut-il donc, demandera-t-on ? Il faut que tout citoyen puisse vivre de son travail ; et je dis que partout où il y a des mendiants, le gouvernement est vicieux.

Je sais bien qu'on suppose que tout le monde peut vivre de son travail : car le riche, qui ne fait rien, dit au malheureux qui manque de pain, va travailler. Ainsi le luxe qui multiplie les mendiants, rend les âmes inhumaines, et il n'y a plus de ressources pour l'indigent. Mais voyons si tout citoyen peut trouver du travail.

On remarque avec raison que le luxe des grandes villes fait vivre beaucoup d'artisans, et on dit en conséquence que le luxe est un bien. Mais combien d'hommes, qui auraient été utiles dans les campagnes, et qui, séduits par les profits que quelques-uns font dans une capitale, y viennent en foule pour y mendier ? Avec du talent même plusieurs sont réduits à la misère, parce qu'il leur est impossible de travailler concurremment avec ceux qui ont commencé avant eux, et qui ont la vogue. Ne sait-on pas que les gens riches, sans savoir pourquoi, vont, à la suite les uns des autres, aux mêmes boutiques, et qu'un artisan, habile ou heureux, fait presque exclusivement son métier ? Ignore-t-on qu'en fait de luxe, le nom de l'ouvrier n'est pas indifférent ?

Le luxe gagne insensiblement toutes les conditions ; et si on n'est pas riche, on veut le paraître. Alors pour dépenser en choses de luxe, on se retranche sur les choses de nécessité. On ôte donc le travail aux artisans les plus utiles, et par conséquent on leur ôte le pain. D'ailleurs, si dans un temps où les richesses sont réparties avec trop d'inégalité, un petit

nombre d'hommes opulents font fleurir les manufactures de prix, combien peu de citoyens sont alors assez riches pour concourir à entretenir les manufactures les plus communes ? Si le luxe fait vivre quelques artisans, il en réduit donc un plus grand nombre à la mendicité. Voilà les effets qu'il produit dans les villes, surtout dans la capitale. Passons dans les campagnes.

Les provinces doivent à la capitale les revenus des propriétaires qui l'habitent, et les revenus du prince ; dette immense qui croît tous les jours avec les impôts. Il est vrai que la capitale, par les grandes consommations qui s'y font, rend aux provinces l'argent qu'elle en a reçu ; et elle y fait fleurir l'agriculture, à proportion qu'elle ne tire des productions en plus grande quantité. Mais elle n'en peut pas tirer également de chacune, et par conséquent l'agriculture ne peut pas fleurir également dans toutes.

L'abondance se trouve dans les campagnes qui l'environnent, et on y rend fertile le sol le plus ingrat. Elle se trouve encore dans de plus éloignées, lorsqu'elles communiquent facilement avec la capitale. Mais lorsqu'elles manquent de débouchés, on peut juger de la misère au teint hâve des habitants, aux villages qui tombent en ruines, et aux champs qui restent sans culture. Elles produisent peu, parce que les plus riches consommateurs à qui sont les terres, habitent la capitale où ils consomment les productions des autres provinces. Elles produisent peu, parce que ces consommateurs préfèrent aux richesses réelles d'un sol cultivé, l'intrigue qui ouvre à quelques-uns le chemin de la fortune, des papiers avec lesquels ils ont plus de revenus et plus de facilité pour dissiper, enfin un luxe qui les ruine tous. Non-seulement ils ne font pas les avances nécessaires pour se procurer des récoltes plus abondantes, ils mettent encore les fermiers hors d'état d'en faire. Ils leur font des frais : ils leur enlèvent une partie des bestiaux ; en un mot, ils semblent leur ôter tout moyen de cultiver. Cependant les fermiers, en plus grand nombre que les fermes, sont réduits, par la concurrence, à de trop faibles salaires. Bornés à subsister au jour le jour, ils se refusent le nécessaire pour payer un maître qui, au sein de la mollesse, a pour maxime qu'il ne faut pas que les paysans soient dans l'aisance, et qui ne voit pas que la richesse du laboureur l'enrichirait lui-même.

Il n'est donc que trop vrai que le luxe d'une grande capitale est un principe de misère et de dévastation.

Jalousie des nations

Afin de juger de ce qui doit arriver à plusieurs nations jalouses, qui tentent chacune de commercer exclusivement, je transporte dans l'Asie mineure, le peuple que nous avons observé. Je lui donne la Mysie, la Lydie, la Bithynie, d'autres provinces encore, et je fais un royaume dont Troie sera la capitale.

Mais parce que je ne veux observer que les effets de la jalousie des nations, je suppose, afin d'écarter toute autre cause, que ce peuple n'a plus, dans ses mœurs, ni dans son gouvernement, aucun des vices que je lui ai reprochés. Ce sera actuellement une nation agricole. Elle cultive les arts relatifs à l'agriculture : elle commence à en cultiver d'autres : elle met plus de recherches dans les commodités de la vie. Mais ses mœurs sont simples encore,

ainsi que son gouvernement. Elle ne connaît ni les péages, ni les douanes, ni les impôts ni les maîtrises, ni les communautés, ni aucune espèce de privilège, ni ce qu'on appelle police des grains. Chaque citoyen a la liberté de choisir, pour subsister, le genre de travail qui lui convient, et le gouvernement n'exige qu'une contribution qui est réglée sur les besoins de l'état, et que la nation paie volontairement. Tels sont ces nouveaux troyens. Mais il faut qu'on me permette encore d'autres suppositions.

Je suppose donc que, dans les siècles où ils subsistaient, siècles antérieurs à toute tradition, l'Asie, l'Égypte, la Grèce et l'Italie, ainsi que les îles répandues dans les mers qui séparent ces continents, étaient autant de pays civilisés, dont les peuples commençaient à avoir quelque commerce les uns avec les autres ; tandis que tout le reste de l'Europe était encore dans la barbarie. Enfin, ma dernière supposition sera que les arts n'avaient fait encore nulle part autant de progrès que chez les troyens. Partout ailleurs ils paraissaient à leur naissance. Cependant le luxe, même à Troie, était encore ignoré.

La population doit être grande dans tous les pays que je viens de supposer. Plusieurs causes y concourent : la simplicité des mœurs, une subsistance assurée dans un travail à son choix, et l'agriculture qui fait d'autant plus de progrès, qu'elle est plus considérée.

Cependant tous les pays que nous avons couverts de nations civilisées, ne sont pas également fertiles ; et tous, par conséquent, ne produisent pas de quoi faire subsister, dans un espace égal, une population égale. La Grèce, par exemple, n'est pas, à beaucoup près aussi fertile que l'Égypte ; et beaucoup de côtes maritimes seraient peu habitées, si elles étaient réduites au seul produit de leur sol. Mais là où l'agriculture ne peut pas nourrir une grande population, l'industrie y supplée, et le commerce y fait vivre un peuple nombreux, avec le surabondant des nations agricoles. Ce peuple, à qui le sol semble refuser le nécessaire, devient le commissionnaire des autres. Il trafique avec le surabondant de tous : il en rapporte chez lui de quoi subsister, et parce qu'il s'est fait une habitude de l'économie avec laquelle il a été forcé de commencer, il finit par s'enrichir. Voilà ce qui doit arriver à des nations qui habitent des terres ingrates le long des côtes maritimes. Marchandes par leur position, elles ont les premières fait le commerce de commission ou le trafic.

Alors tous les ports étaient ouverts aux trafiquants. Tous les peuples donnent à l'exportation et à l'importation une liberté entière. Le surabondant se versait continuellement des uns chez les autres. Par une concurrence de tous les marchands possibles, chaque chose était à son vrai prix ; et l'abondance qui se répandait chez toutes les nations, semblait tendre, par un espèce de flux et de reflux, à se mettre partout au même niveau. Ce commerce était surtout avantageux pour les troyens. Les progrès qu'ils avaient faits dans les arts, attiraient chez eux les marchands de toutes les nations. Ils mettaient en œuvre et les matières premières de leur sol, et celles qu'ils tiraient de l'étranger ; et leurs manufactures, tous les jours plus florissantes, faisaient subsister une multitude d'artisans.

Heureux dans cette position, les peuples ne surent pas s'y maintenir. Pourquoi, disait-on, envoyer chez les troyens des matières premières que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes ? Est-il raisonnable de porter chez l'étranger notre argent et nos productions, pour y

faire subsister des artisans, qui, en consommant chez nous, augmenteraient notre population et nos richesses ?

Tous les peuples songeaient donc aux moyens d'établir chacun chez eux les mêmes manufactures. Mais les nations marchandes excitaient surtout la jalousie. Ces nations, pauvres par leur sol, s'enrichissaient, se peuplaient, et semblaient devoir à l'aveuglement des autres, leurs richesses et leur population. Pourquoi leur laisser faire, presque à elles seules, tout le trafic, disaient les peuples jaloux ? Souffrirons-nous encore longtemps qu'elles fassent sur nous des profits que nous pourrions faire nous-mêmes ? C'est nous qui les faisons subsister ; c'est nous qui les enrichissons. Fermons-leur nos ports, elles tomberont dans la misère, et bientôt elles ne seront plus.

Ces réflexions ne sont pas aussi solides qu'elles le paraissent. L'auteur de la nature, aux yeux duquel tous les peuples, malgré les préjugés qui les divisent, sont comme une seule république, ou plutôt comme une seule famille, a établi des besoins entre eux. Ces besoins sont une suite de la différence des climats, qui fait qu'un peuple manque des choses dont un autre surabonde, et qui leur donne à chacun différents genres d'industrie. Malheur au peuple qui voudrait se passer de tous les autres. Il serait aussi absurde qu'un citoyen qui, dans la société regrettant les bénéfices qu'on fait sur lui, voudrait pourvoir par lui seul à tous ses besoins. Si un peuple se passait des nations marchandes, s'il les anéantissait, il en serait moins riche lui-même, puisqu'il diminuerait le nombre des consommateurs auxquels il vend ses productions surabondantes.

D'ailleurs les négociants n'appartiennent proprement à aucun pays. Ils forment une nation qui est répandue partout ; et qui a ses intérêts à part. Un peuple est donc dans l'erreur, s'il croit travailler pour lui, lorsqu'il sacrifie tout à ses négociants. En excluant ceux des autres nations, il vend ses marchandises à plus bas prix, et il achète à plus haut les marchandises étrangères : ses manufactures tombent, son agriculture se dégrade, et il fait tous les jours de nouvelles pertes. Il n'y a que la concurrence de tous les négociants qui puisse faire fleurir le commerce à l'avantage de chaque peuple. Faire et laisser faire, voilà donc quel devait être l'objet de toutes les nations. Un commerce toujours ouvert et toujours libre, pouvait seul contribuer au bonheur de toutes ensemble, et de chacune en particulier.

Mais ce n'est pas ainsi qu'on raisonnait. Un état, disait-on n'est riche et puissant, qu'à proportion de l'argent qui circule ; et l'argent ne circule en plus grande quantité, qu'autant qu'on fait un plus grand commerce. Toute nation qui entendra ses vrais intérêts, doit donc songer aux moyens d'être la seule nation commerçante.

Ce raisonnement parut évident, et on se conduisit en conséquence. Voilà donc les peuples qui vont travailler à s'appauvrir les uns les autres : car en voulant s'enlever mutuellement le commerce, chacun d'eux en commercera moins. Observons les effets de cette politique.

Les troyens qui avaient des ports sur la mer Égée, sur la Propontide et sur le Pont-Euxin, étaient maîtres encore de toutes les îles adjacentes à leur continent. Dans cette position, où ils pouvaient faire un grand commerce concurremment avec les autres peuples, ils voulurent le faire exclusivement. Ils établirent donc des douanes partout : ils mirent à contribution les

marchands étrangers qui exportaient ou qui importaient ; enfin ils leur fermèrent tout à fait les ports.

Le peuple applaudit à la sagesse du gouvernement. Il croyait qu'il allait faire à lui seul tout le trafic ; et il n'en fit pas plus qu'auparavant ; parce qu'il ne pouvait pas abandonner ses manufactures et ses champs pour monter sur des vaisseaux.

Le commerce diminua considérablement, lorsqu'il ne se fit plus par l'entremise des nations marchandes. Cette révolution entraîna la chute de plusieurs manufactures ; et l'agriculture se dégrada, parce qu'il y eut moins de productions, quand l'impuissance d'exporter eut rendu inutile tout surabondant. Cependant le gouvernement ne se doutait pas de la faute qu'il avait faite. Il croyait au contraire que le commerce apportait dans l'état plus de richesses que jamais : il en jugeait ainsi à la fortune de quelques négociants troyens.

Mais ces négociants s'enrichissaient aux dépens de l'état n'ayant plus de concurrents, lorsqu'ils vendaient et lorsqu'ils achetaient, ils mettaient seuls le prix aux choses. Ils retranchaient tous les jours sur le salaire de l'artisan et du laboureur, et ils vendaient cher tout ce qu'ils apportaient de l'étranger.

Jaloux les uns des autres, les peuples ne devaient pas se borner à se fermer leurs ports, et à s'interdire mutuellement le commerce, dans l'espérance de le faire chacun exclusivement. On devait encore armer, et on arma. Dans des guerres funestes à tous, on s'applaudissait alternativement des coups qu'on croyait se porter, et qu'on ne portait que sur le commerce pour le ruiner partout également. De grandes armées sur terre, de grandes flottes sur mer mettaient dans la nécessité d'arracher de force à la charrue et aux manufactures une partie des citoyens, et de charger d'impôts l'autre partie. Ces violences se renouvelaient à chaque guerre, toujours avec de nouveaux abus, parce que la paix qui ne se faisait que par épuisement, ne durait jamais assez pour permettre aux puissances belligérantes de réparer leurs pertes.

Le commerce, tombé pendant la guerre, se relevait difficilement à la paix. On n'osait pas s'engager dans des entreprises qui exigeaient de grandes avances, et dont toutes les espérances pouvaient s'évanouir aux premières hostilités. Le gouvernement néanmoins invitait le peuple et même la noblesse à faire le trafic. Il offrait sa protection aux négociants, et il ne paraissait occupé qu'à faire fleurir le commerce, qu'il avait ruiné, et qu'il devait ruiner encore.

Quand on a la puissance, on croit tout possible. On ne sait point se méfier de ses lumières, et parce qu'on a commandé, on n'imagine pas devoir trouver des obstacles. Voilà pourquoi, dans l'administration publique, une faute, qui a été faite, se fait encore, et se fait longtemps. Elle devient maxime d'état, et les préjugés gouvernent. Les troyens s'obstinaient à fermer leurs ports aux nations marchandes, ils s'obstinaient à leur faire la guerre, et cependant ils cherchaient quelle pouvait être la cause de la décadence de leur commerce.

On crut l'avoir trouvée, lorsqu'ayant considéré que les entreprises demandaient des avances d'autant plus grandes, qu'elles exposaient à plus de risques, on s'imagina que le commerce ne pouvait plus se faire que par des compagnies qui réuniraient les fonds de plusieurs riches

négociants. Il n'y avait donc qu'à permettre d'en former autant qu'on le jugerait à propos. Mais il s'en présentait une. Elle faisait voir de grands avantages pour l'état dans l'espèce de trafic qu'elle projetait. Elle exagérait les avances qu'elle aurait à faire. Elle représentait qu'après les avoir faites, il ne serait pas juste qu'elle fût privée du bénéfice dû à son industrie ; et elle demandait un privilège exclusif. Il lui fut accordé. Ce privilège était une atteinte portée à la liberté, puisqu'il donnait, à une seule compagnie, un droit qui appartenait à tous les citoyens. Les négociants réclamèrent, mais inutilement. La nouvelle compagnie donna de l'argent, et le privilège fut confirmé. Dès que le gouvernement connut que ces privilèges pouvaient se vendre, il en vendit encore. Cet abus, passé en usage, devint règle ; et bientôt on regarda les privilèges exclusifs, comme une protection accordée au commerce.

Cependant vendre des privilèges exclusifs à des artisans et à des marchands, c'était exiler ceux à qui on n'en vendait pas. Plusieurs sortirent du royaume, et emportèrent les manufactures avec eux. Il est vrai que le gouvernement leur défendit, sous de graves peines, de sortir de l'état. Mais quand ils étaient passés chez l'étranger, on ne pouvait plus les punir, et cependant on ne pouvait pas les empêcher d'y passer. Cette défense les fit désertir en plus grand nombre.

Lorsque les manufactures jouissent, dans un royaume, d'une liberté entière, elles se multiplient à proportion du besoin. Il n'en est pas de même, lorsqu'elles appartiennent à une compagnie exclusive. Comme l'intérêt de cette compagnie est bien moins de vendre beaucoup, que de vendre cher, elle songe à faire le plus grand bénéfice avec le plus petit trafic. D'ailleurs elle trouve un avantage à diminuer le nombre des manufactures, c'est que les ouvriers, restant en plus grande quantité qu'elle n'en peut employer, sont réduits, s'ils ne veulent pas mendier, à travailler presque pour rien.

Non seulement la main d'œuvre coûtait peu aux compagnies exclusives. Elles voulurent faire encore un nouveau bénéfice sur les matières premières. Elles représentèrent au gouvernement combien l'exportation qu'on en faisait chez l'étranger était contraire aux intérêts du commerce, et il fut défendu de les exporter. Elles les achetèrent donc au plus bas prix, et en conséquence la culture en fut tous les jours plus négligée.

Pendant que les douanes, les impôts, les privilèges exclusifs vexaient le commerce et l'agriculture, le luxe croissait avec la misère : l'état qui ne subsistait plus que par des ressources, contractait continuellement de nouvelles dettes ; et la finance s'élevait au milieu des débris de la fortune publique.

Voilà l'état où se trouvait la monarchie des troyens. Tel était à peu près celui de toutes les monarchies, qui avaient armé pour s'enlever mutuellement quelques branches de commerce. Aux moyens qu'elles employaient, on n'aurait pas deviné qu'elles voulaient s'enrichir.

Lorsque le gouvernement fait continuellement des emprunts, l'intérêt de l'argent est nécessairement fort haut : il l'est surtout dans un temps où le luxe, qui ne met point de bornes aux besoins, fait une nécessité aux plus riches d'emprunter. Si ce sont les citoyens qui prêtent à l'état, les fonds sortent du commerce, pour faire subsister sans travail une multitude de rentiers, gens inutiles, dont le nombre croît continuellement. Si ce sont des

étrangers, les fonds sortent non seulement du commerce, ils sortent encore de l'état qui se ruine insensiblement.

Alors les négociants qui trouvent difficilement à emprunter, ou qui ne trouvent qu'à gros intérêts, sont dans l'impuissance de former de grandes entreprises. Comment en formeraient-ils ? Leurs affaires sont presque toujours mêlées avec celle du gouvernement, auquel les compagnies exclusives ont prêté leur crédit ; et par conséquent la méfiance, qu'on a du gouvernement, bannit du commerce toute confiance. Il est donc bien difficile que le commerce fleurisse dans de pareilles monarchies.

On ne voyait pas de pareils inconvénients chez les républiques marchandes. Au contraire, il y régnait une grande confiance, parce que les négociants y jouissaient d'une liberté entière, et que le gouvernement, sans luxe et sans dettes, assuraient leurs fortunes. Ils avaient, dans le commerce, un grand avantage sur les négociants des monarchies, parce qu'ils pouvaient emprunter à bas intérêt, et qu'ayant de l'économie, ils songeaient moins à faire tout à coup de gros profits, qu'à en faire fréquemment de petits. Tous les fonds restaient donc dans le commerce, et le faisaient fleurir.

Mais, de tous les peuples, les plus sages ou les plus heureux, c'étaient les républiques agricoles. Peu jalouses de faire le trafic par elles-mêmes, elles n'avaient pas imaginé de fermer leurs ports aux marchands étrangers, qui venaient enlever le surabondant de leurs productions, et elles subsistaient dans l'abondance.

Les choses se trouvaient dans cet état, lorsque de nouvelles branches de commerce causèrent une grande révolution.

Les phéniciens, peuple marchand et républicain, découvrirent, à l'occident de l'Europe, un pays peuplé par une multitude de cités, qui leur parurent d'autant plus barbares, qu'ayant beaucoup d'or et beaucoup d'argent, elles n'y attachaient aucune valeur. Cette découverte qui leur fournit les moyens de faire un plus grand trafic, leur donna bientôt la prépondérance sur toutes les nations marchandes. Dans la monarchie troyenne, où les compagnies exclusives s'étaient saisies de tout le commerce connu, on avait encore plus besoin de faire des découvertes. C'était l'unique ressource des marchands qui n'avaient point acheté de privilèges. Réduits donc à chercher quelque nouvelle branche de commerce dans des contrées inconnues, ils pénétrèrent dans la mer Caspienne ; et de-là par l'Oxus, ils remontèrent dans l'Inde, pays vaste, fertile, où les arts étaient cultivés, et où la main-d'œuvre était à un prix d'autant plus bas, qu'une grande population y subsistait dans l'abondance avec peu de besoins. Cette découverte introduisit, dans la monarchie, un nouveau genre de luxe. On admira la beauté des toiles qui se fabriquaient dans l'Inde, et la nouveauté leur donnant une valeur qui croissait en quelque sorte en raison de l'éloignement, les marchands, qui ouvrirent les premiers ce commerce, gagnèrent depuis cent cinquante, jusqu'à deux cents pour cent. Ce trafic parut donc très lucratif : en effet, il l'était pour les marchands. Il l'aurait été pour l'état même, si on avait gagné cent cinquante pour cent sur les marchandises qu'on portait dans l'Inde ; parce que, dans cette supposition, il aurait fait fleurir les manufactures du royaume. Mais les indiens n'avaient pas besoin des choses qui se manufacturaient dans l'occident ; et l'or et l'argent étaient presque les seules marchandises qu'on pouvait leur

donner en échange des leurs. C'est donc au retour que les marchands faisaient un bénéfice de cent cinquante pour cent ; et par conséquent ils le faisaient sur l'état.

On n'était pas dans l'usage de faire de pareilles distinctions. Les marchands s'enrichissaient en faisant un commerce onéreux pour l'état, et on disait, l'état s'enrichit.

Dès que ce commerce paraissait se faire avec tant d'avantages par quelques marchands particuliers, il ne fut pas difficile de prouver au gouvernement qu'il se ferait avec plus d'avantages encore par une compagnie exclusive. On lui prouva même que les particuliers qui le faisaient, ne le pouvaient pas faire, et quoiqu'on l'eût convaincu de leur impuissance, et que par conséquent il fût inutile de le leur défendre, il le leur défendit, et il accorda un privilège exclusif pour quinze ans, à une compagnie.

Voilà donc plusieurs négociants exclus d'un commerce qu'ils avaient découverts à leurs risques et fortunes, et cependant la compagnie ne le fit pas. Les compagnies sont lentes dans leurs opérations : elles perdent bien du temps à délibérer et elles font bien des dépenses avant de commencer. Celle-ci ne commença point : elle empêcha seulement que le commerce ne se fit par d'autres.

On créa une seconde compagnie, une troisième, plusieurs successivement ; et le gouvernement qui se faisait une habitude d'en créer, croyait toujours qu'il lui était avantageux d'en créer encore. Il en fut si persuadé, qu'il en créa enfin une à laquelle il donna les plus grands secours, jusqu'à lui avancer les fonds dont elle avait besoin.

Celle-ci, malgré quelques succès qu'elle eut par intervalles, eut bientôt consommé la plus grande partie de ses fonds. Elle voyait le moment où elle allait perdre son crédit ; et parce qu'il lui importait de cacher ses pertes, elle imagina de faire aux actionnaires des répartitions, comme si le commerce eût produit un bénéfice. Mais cet expédient frauduleux qui répara pour un moment son crédit, fit un plus grand vide dans ses coffres. Bientôt elle fut réduite à emprunter à gros intérêts, et elle ne se maintint plus que par le secours qu'elle reçut du gouvernement.

Mais pourquoi le même commerce est-il tout à la fois lucratif et ruineux ? Il est lucratif, lorsque des particuliers le font, parce qu'alors il se fait avec économie. Il suffit à des négociants d'être en correspondance avec les négociants des pays où ils trafiquent. Tout au plus ils auront des facteurs partout où ils auront besoin d'avoir des entrepôts ; et ils évitent toutes les dépenses inutiles, parce qu'ils voient tout par eux-mêmes.

Il n'en est pas de même des compagnies. Il leur faut, dans la capitale, des administrateurs, des directeurs, des commis, des employés : il leur faut d'autres administrateurs, d'autres directeurs, d'autres commis, d'autres employés partout où elles forment des établissements. Il leur faut encore, outre les comptoirs et les magasins, des édifices élevés à la vanité des chefs qu'elles emploient. Forcées à tant de dépenses, combien ne perdent-elles pas en malversations, en négligences, en incapacité ? Elles payent toutes les fautes de ceux qu'elles gagnent pour les servir ; et il s'en fait d'autant plus, que les administrateurs qui se succèdent au gré de la brigade, et qui voient chacun différemment ne permettent jamais de se faire un plan sage et suivi. Elles forment des entreprises mal combinées : elles les exécutent comme

au hasard ; et dans une administration qui semble se compliquer d'elle-même, elles emploient des hommes intéressés à la compliquer encore. La régie de ces compagnies est donc vicieuse nécessairement.

Mais la compagnie de l'Inde avait d'autres vices que ceux de sa constitution. Elle voulut être militaire et conquérante. Elle se mêla dans les querelles des princes de l'Inde : elle eut des soldats, des forts : elle acquit des possessions ; et ses employés se crurent des souverains. Il est donc aisé de comprendre, comment sa régie absorbait au-delà des produits du commerce. Cependant cette compagnie s'obstinait à vouloir conserver son privilège ; et elle se fondait sur ce que ce commerce, selon elle, était impossible aux négociants particuliers. Mais elle parlait d'après les intérêts de ses employés qui seuls s'enrichissaient. En effet son expérience prouvait qu'elle ne pouvait plus elle-même faire ce commerce. Quel risque y avait-il donc à le rendre libre ? Le pis aller est que tout le monde y eût renoncé. Mais on l'aurait fait, puisqu'on le faisait avant elle. Le commerce de l'Inde excita l'avidité des nations marchandes. La mer Rouge l'ouvrait aux phéniciens. Ils ne tardèrent pas à le faire, et ils portèrent dans l'Inde l'or et l'argent qu'ils tiraient de l'occident de l'Europe. Mais il semblait que les compagnies exclusives dussent s'établir partout. Il s'en forma une à laquelle les phéniciens abandonnèrent ce commerce.

Cette compagnie eut dans leur république, comme dans une monarchie, les vices inhérents à sa constitution. Elle se soutint cependant mieux que celle des troyens, parce qu'elle se trouva dans des circonstances plus favorables.

Les phéniciens avaient conquis plusieurs îles, les seules où croissaient les épiceries ; et ils avaient cru se réserver la vente exclusive de ces productions, en donnant ces îles à une compagnie, intéressée à les fermer à tout négociant étranger. Ce sont ces productions qui soutenaient leur compagnie. Elle se serait ruinée, comme toutes les autres, si, sans des possessions qui étaient uniques, elle eût été bornée à faire le commerce de l'Inde. Les phéniciens éclairés ne l'ignoraient pas. Ils ne comptaient point sur la durée d'une compagnie qui était tout à la fois militaire et marchande ; et ils jugeaient avec raison qu'il eût été plus avantageux à leur république de laisser une entière liberté au commerce, et de partager même celui des épiceries avec les nations étrangères.

Cependant l'exemple d'une compagnie exclusive chez les phéniciens était à Troie un grand argument pour protéger la compagnie de l'Inde. Comment, disait-on, cette compagnie serait-elle contraire à la liberté et au commerce, puisqu'il s'en établit de semblables chez les peuples libres et commerçants ? Mais si ceux qui faisaient cette objection prévoyaient la réponse, ils étaient de mauvaise foi ; et s'ils ne la prévoyaient pas, ils étaient bien ignorants. De pareils raisonnements néanmoins aveuglaient le gouvernement, au point qu'il ne se lassait pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette compagnie.

Il était difficile que les égyptiens, situés si avantageusement pour trafiquer du couchant à l'orient, vissent sans jalousie les richesses que le commerce apportait aux phéniciens. Ils tentèrent donc de les partager, et ils s'ouvrirent les mêmes routes. Insensiblement les autres peuples de l'Asie, à l'exemple les uns des autres, s'adonnèrent au trafic, et tous arrivèrent dans l'Inde par divers chemins. Les derniers comptaient sur les mêmes bénéfices que les

premiers avaient faits. Ils ne prévoyaient pas que la concurrence de tant de nations marchandes ferait tout renchérir dans les marchés de l'Inde ; et que les choses qu'on y achèterait à un plus haut prix, se revendraient à un plus bas, parce qu'elles deviendraient plus communes. Au contraire, au grand mouvement qui se faisait dans le commerce, on se confirmait tous les jours dans la maxime qu'un état n'est puissant qu'autant qu'il est riche, et qu'il n'est riche qu'autant qu'il fait le trafic. Ce n'est pas que je blâme le trafic. Je pense qu'il faut laisser faire à un peuple tout ce à quoi il se croit propre. Le gouvernement n'a rien à prescrire à cet égard. Il ne doit point encourager exclusivement le trafic, pas même l'agriculture. Toute sa protection se borne à observer ce qui se fait, à laisser faire, à lever les obstacles et à maintenir l'ordre. Que les campagnes ne soient point foulées, elles se peupleront avec une surabondance qui refluera dans les villes pour les remplir d'artisans, et dans les ports pour les remplir de matelots. Alors tout sera mis en valeur par une industrie qui se portera à tout, et la nation sera véritablement puissante.

Mais faut-il, pour ne pas fouler les campagnes, ôter tous les impôts ? Non sans doute. Car ce sont les terres qui doivent payer les charges, puisqu'elles seules peuvent payer. Les artisans et les marchands, comme nous l'avons remarqué, quelque taxe qu'on mette sur eux, ne payent jamais, parce que s'ils travaillent, ils se font rembourser, et s'ils ne travaillent pas, ils mendient. En un mot, de quelque manière qu'on s'y prenne pour les faire contribuer, ce sont toujours les propriétaires qui payent pour les salariés, puisque ce sont les propriétaires qui payent les salaires : nous l'avons déjà dit. Il faut donc mettre des impôts sur les terres : il faut accorder à l'industrie toute liberté, et il ne faut laisser naître aucun des abus que nous avons observés dans les gouvernements. Tous ces abus s'étaient introduits plus ou moins parmi les nations de l'Asie ; et lorsqu'elles ôtaient toute liberté au commerce, et que par contre coup elles ruinaient l'agriculture, elles voulaient être commerçantes, et chacune voulait l'être exclusivement. De-là des guerres fréquentes dans l'Inde, dans l'Asie, et des révolutions continuelles dans le commerce. Il tombait successivement partout, et il ne se relevait que faiblement chez les nations qui avaient eu plus de succès. Toutes contractaient des dettes, toutes multipliaient les impôts ; et pour soutenir le commerce, elles paraissaient à l'envi ruiner l'agriculture, sans laquelle cependant il n'y a point de commerce. Le désordre était partout le même, ou à peu près.

On sentit enfin que les terres sont le plus grand fonds de richesses ; et pour encourager l'agriculture, on proposa chez les troyens, de permettre tout à la fois l'exportation et l'importation des bleds. Notre sol, disait-on, naturellement fécond, sera pour nous, s'il est bien cultivé, une mine inépuisable. La concurrence des nations mettra le bled à son vrai prix. Les cultivateurs assurés de la vente de leurs grains, défricheront toutes les terres ; et à chaque année, nous aurons un plus grand fonds de commerce. En Égypte, l'exportation seule était permise : souvent même le gouvernement l'encourageait par des récompenses. Riches par leur sol, les égyptiens l'étaient encore par leur commerce, et dominaient alors sur les mers. D'après cet exemple ; beaucoup de personnes, chez les troyens voulaient qu'on permît au moins l'exportation : d'autres s'y opposaient ; et le public qui ne savait qu'en penser, était dans la crainte, soit qu'on la permît ; soit qu'on la défendît.

Parmi les raisonnements qu'on faisait sur cette question, les meilleurs ne convainquaient pas, et les mauvais avaient l'avantage du nombre. Le gouvernement qui, comme le public, ne savait que penser, obéissait au cri qui paraissait le plus fort, permettant et défendant, tour à tour l'exportation ; et parce que faute de principes il se conduisait avec timidité, il n'accordait ordinairement qu'une liberté qu'il limitait, et qu'il rendait par-là sujette aux plus grands abus. En un mot, on eût dit, à sa conduite, qu'il voulait causer la disette pour favoriser les monopoleurs. Sur ces entrefaites, on apprit que les égyptiens venaient de défendre l'exportation ; et cette nouvelle parut faire triompher ceux qui la blâmaient à Troie. Nous avons prouvé qu'il est de l'intérêt de toutes les nations de donner la liberté d'exporter et d'importer : nous remarquerons ici que cette liberté doit procurer de plus grands avantages, ou du moins les procurer plus promptement, lorsqu'elle concourt avec toutes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture.

Quoiqu'il y eût des abus en Égypte, de vieux usages faisaient encore respecter l'agriculture. On avait pour maxime que les impôts ne devaient être mis que sur le produit net des terres, et on évaluait ce produit de la manière la plus favorable aux cultivateurs. Un fermier savait ce qu'il devait payer. Assuré qu'on ne lui demanderait jamais au-delà, il vivait dans l'aisance. On lui laissait toutes les avances nécessaires pour cultiver ses champs et pour les améliorer ; et jamais l'impôt, sous quelque prétexte que ce fût, ne pouvait être pris sur ces avances. Il avait même pour s'enrichir, un moyen qui contribuait aux progrès de l'agriculture. C'est que les baux se passaient pour vingt, vingt-cinq ou trente ans. Les fermiers riches pouvaient donc pendant les quatre ou cinq premières années d'un bail, mettre tous leurs profits en plantations, en défrichements, en augmentations de bestiaux. Ils pouvaient même encore employer à cet effet une partie de leur bien, et ils le faisaient communément, parce qu'ils étaient assurés de retirer, avec bénéfice, pendant quinze à vingt ans, les avances qu'ils avaient faites. En un mot, par la longueur de leurs baux, ils cultivaient une ferme avec le même intérêt, que si elle eût été à eux ; et les propriétaires y trouvaient eux-mêmes un grand avantage, parce qu'à chaque renouvellement de bail, ils augmentaient considérablement leurs revenus. Voilà les causes qui concouraient en Égypte avec la liberté d'exporter, et on conçoit qu'il en devait résulter de grands avantages.

À Troie, depuis longtemps, un grand nombre d'abus contribuaient à la dégradation de l'agriculture. Les baux étaient de neuf ans : la loi ne permettait pas d'en faire des plus longs ; et quand elle l'aurait permis, l'agriculture en eût retiré peu d'avantages. Que pouvait-on attendre des fermiers ? Ils ne gagnaient en général que de quoi subsister misérablement. Peu assurés de leurs avances, ils étaient souvent réduits pour payer les impositions, à vendre leurs bestiaux, ou même jusqu'à leurs charrues. Pauvres, ils affectaient de le paraître encore plus ; parce que les taxes, qui étaient personnelles et arbitraires, croissaient aussitôt qu'un laboureur laissait apercevoir de l'aisance. Dans cet état des choses, les champs tombaient en friche : on ne cultivait, qu'autant qu'on y était forcé par la nécessité ; et la plupart des fermes n'étaient point en valeur. On juge d'après cet exposé, que dans la monarchie troyenne, il fallait du temps pour se procurer tous les avantages qu'on doit attendre de la liberté du commerce des grains. On demandera sans doute, pourquoi les égyptiens, après avoir encouragé l'exportation, l'avait défendue : c'est qu'ils n'avaient pas permis l'importation. Il y eut une cherté à la suite d'une mauvaise récolte, et les étrangers n'apportèrent point de bleds,

ou n'en apportèrent pas assez. Dans cette conjoncture, le gouvernement crut devoir prendre la précaution inutile de défendre l'exportation qui ne se faisait pas, et qui ne pouvait pas se faire. Les troyens devaient donner au commerce des grains une liberté entière, et ils devaient encore faire concourir toutes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture. Mais quand un état tombe en décadence, on ne songe ni à l'agriculture, ni aux causes qui la dégradent, ni aux moyens de la réparer. On a pour unique maxime, qu'il faut faire de l'argent ; et quand on en a fait, on croit avoir plus de puissance, parce qu'on peut lever de plus grandes armées. Mais en supposant que les grandes armées font la puissance, il faudra savoir comment le monarque a de l'argent, pour juger si sa puissance est bien assurée.

Sont-ce les cultivateurs qui le donnent ; et après l'avoir donné, vivent-ils dans l'aisance ? Je conçois que le souverain est riche ; et s'il sait faire un emploi de ses richesses, il sera puissant. Mais n'a-t-il de l'argent, que parce qu'il en emprunte ? Il n'en a donc pas. Il n'a que des dettes. Pour les payer, il ruinera son peuple ; et avant de les avoir payées, il en aura déjà contracté de nouvelles.

Voilà cependant où en étaient les principales puissances de l'Asie. Partout on parlait de faire entrer l'argent dans l'état : on parlait d'empêcher qu'il ne sortît : on ne parlait, en un mot, que de la nécessité d'en avoir ; et les gouvernements qui ne se conduisaient que par des principes de finance, ne pouvaient pas songer aux moyens de faire fleurir l'agriculture.

Avec cette politique financière, les monarques se croyaient puissants, ou se flattaient de le devenir. Mais les siècles reculés où je les fais vivre, doivent leur faire pardonner cette erreur. Ils ne prévoyaient pas avec quelle facilité les empires les plus riches, surtout ceux de l'Asie, seraient renversés ; et ils pouvaient croire qu'il y aurait quelque jour des conquérants financiers. Ils se sont trompés.

Comment les spéculations des commerçants ont pour dernier terme la ruine même du commerce

Lorsque le commerce jouit d'une liberté entière, on peut avoir un grand nombre de concurrents ; et alors les entreprises exposent à plus ou moins de risques, à proportion qu'elles sont plus ou moins grandes. Voyons quelles peuvent être en pareil cas les spéculations des commerçants. Il s'agit pour eux de s'assurer le plus grand bénéfice.

Un fermier, qui prend une terre à bail, en estime le produit d'après les récoltes, années communes, et d'après le prix courant des denrées dans les marchés. Voilà sa première spéculation. Elle est fondée sur une conjecture, plus ou moins vraisemblable : mais l'effet en est incertain. Il fera du bénéfice, s'il recueille autant de denrées qu'il a présumé, et s'il en trouve le prix sur lequel il a compté. Dans le cas contraire, il fera des pertes. Que la grêle lui enlève une partie de ses moissons, il aura peu de productions à vendre ; et cependant il sera obligé de les livrer à bas prix, si ses voisins ont fait des récoltes abondantes. Tel est le danger auquel il est exposé, lorsqu'il se conduit d'après les spéculations les plus communes. S'il imagine une nouvelle culture, et qu'il tente le premier d'en faire l'essai, ses spéculations

seront encore plus incertaines. Car elles n'auront pour fondement que des analogies, dont il ne peut pas juger encore, et dont l'expérience peut seule assurer le succès.

Enfin, qu'il observe les productions qui sont à plus haut prix, parce qu'elles sont tout à la fois plus rares et plus recherchées, et qu'il les cultive par préférence, son entreprise sera encore bien hasardeuse. Ou son sol n'y sera pas propre, ou elles cesseront d'être recherchées avec le même empressement, ou elles deviendront abondantes, parce que d'autres cultivateurs auront fait les mêmes spéculations. Il faudrait, pour la solidité de ses entreprises, qu'il s'assurât de la nature de son sol, qu'il saisît toujours à propos les goûts changeants de la multitude, et qu'il fît encore entrer en considération les tentatives que font les autres cultivateurs. Dans l'impuissance de calculer toutes ces choses, les fermiers donnent souvent au hasard. Ils gagnent, ils perdent : mais tous contribuent aux progrès de l'agriculture, les uns par leurs fautes, les autres par leurs succès ; et à la fin il s'établit, dans chaque pays, une manière de cultiver, qui souvent pourrait être perfectionnée à bien des égards, mais dont la bonté paraît en général confirmée par l'expérience. Alors le cultivateur se conforme à l'usage, et spécule tous les jours moins. L'artisan fait aussi des spéculations. Elles portent sur le prix courant des matières premières, sur le salaire que la coutume lui arrobe, sur le goût du public pour certains ouvrages, et sur le nombre de ceux qui travaillent concurremment dans le même genre. Les ouvrages les plus communs, qui sont à l'usage de tout le monde, sont ceux où il y a moins de risques à courir. Le prix de la matière première en varie peu, parce qu'elle est toujours abondante. Le salaire, dû à l'ouvrier, est mieux connu, parce que ces sortes d'ouvrages sont continuellement dans le commerce : ils y sont en grande quantité, et ce n'est pas un goût passager qui les fait rechercher, c'est un besoin journalier. Enfin le nombre des artisans se proportionne naturellement aux besoins de la société, et, par conséquent, leur concurrence, qui est toujours à peu près la même, met peu de variation dans leurs salaires.

Les profits dans ce genre d'ouvrages, sont donc plus assurés : ils se renouvellent continuellement. Mais ils sont peu considérables. L'ouvrier, qu'ils font vivre au jour le jour, ne peut faire que de petites épargnes ; encore les prend-il souvent sur son nécessaire, et il ne saurait changer sa condition que bien difficilement.

Ces sortes d'artisans ont peu de spéculations à faire : il leur suffit, pour subsister, de se conduire comme on se conduisait avant eux. Mais ceux qui étudient les goûts des riches, ceux surtout qui veulent en faire naître de nouveaux, les artisans des choses de luxe, en un mot, s'ils peuvent se promettre de plus grands profits, ont aussi plus de choses à considérer. Les matières premières, sur lesquelles ils travaillent, étant ordinairement plus rares, en sont à plus haut prix ; et elles renchérissent de plus en plus, à proportion que leurs ouvrages ont plus de vogue. Alors il faut qu'ils se bornent à de moindres profits : un trop haut prix pourrait dégoûter ceux qui les font travailler.

La mode, naturellement inconstante, ne leur assure rien ; et cependant c'est sur cette base qu'ils fondent toutes leurs spéculations. Les gros profits, s'ils en font, leur deviennent même contraires, parce qu'ils se voient bientôt une multitude de concurrents, que l'appas du gain invite à travailler dans le même genre. Alors il arrive souvent qu'on a peine à vivre d'un métier qui a enrichi ceux qui l'ont fait les premiers.

Mus au hasard, et victimes des caprices de la mode, ces artisans sont souvent exposés à se voir sans ressources. Ceux qui, pour être venus trop tard, ont beaucoup de concurrents, n'ont pas pu faire des épargnes ; et ceux qui ont travaillé dans des conjonctures plus favorables, n'y ont pas pensé. Ils ne prévoyaient pas qu'il viendrait un temps où leur industrie leur rapporterait moins. N'ayant pas assez d'avances pour attendre le moment de vendre avec avantage, à peine ont-ils fini un ouvrage, qu'ils sont réduits quelquefois à le livrer à vil prix. Souvent même ils se voient dans l'impuissance de travailler, parce qu'ils ne peuvent pas acheter les matières premières.

Alors un négociant, qui veut étendre son commerce, leur offre ses secours. Il consent à leur assurer un salaire, pourvu qu'ils consentent aussi à ne travailler que pour lui. Les artisans acceptent des conditions dont la nécessité leur fait une loi ; et ils viennent insensiblement, les uns après les autres, se mettre aux gages des négociants. Il en est à peu près de même des fermiers : ils ont besoin, pour remplir leurs engagements, d'avoir vendu leurs productions dans des termes fixes. D'ailleurs ils ne sont pas communément assez riches pour bâtir des magasins où ils puissent les conserver, en attendant le moment de les vendre avantageusement. Ils se croient donc trop heureux de pouvoir livrer à des négociants celles dont ils ne trouvent pas le débit dans les marchés ; et cependant ces négociants ne les achètent que lorsqu'elles sont à bas prix, et qu'ils peuvent compter de les revendre avec bénéfice. Tout paraît donc favoriser les négociants qui forment de grandes entreprises.

Maîtres de tous les effets commercables, ils semblent avoir entre leurs mains toutes les richesses de l'état, pour s'enrichir eux-mêmes du travail des laboureurs et de l'industrie des artisans. Voilà pour eux un vaste champ de spéculations.

On voit que ces spéculations portent sur le besoin qu'a l'artisan d'être payé de son salaire, sur celui qu'a le cultivateur de vendre ses productions, et sur celui qu'aura le public des ouvrages de l'artisan et des productions du cultivateur.

Il est de l'intérêt du négociant d'acheter au plus bas prix et de vendre au plus haut. Il lui importe donc qu'il y ait, en tous genres, un grand nombre d'artisans, afin qu'ils se réduisent par la concurrence à de moindres salaires. Par la même raison, il lui importe encore que beaucoup de cultivateurs soient pressés de vendre. Enfin il lui importe d'avoir peu de concurrents dans les entreprises où il s'engage.

On conçoit qu'avec un privilège exclusif, il obtiendrait facilement tous ces avantages ; et qu'au contraire il en sera souvent frustré, si le commerce jouit d'une liberté entière. Alors les spéculations seront pour lui d'autant plus difficiles, que le succès de ses entreprises dépendra d'une multitude de circonstances, qu'on ne peut pas faire entrer dans un calcul, ou qu'il est même impossible de prévoir.

Quelque avantageusement qu'il ait traité avec les artisans et avec les cultivateurs, il peut être trompé dans son attente. Car si ce sont des denrées de première nécessité dont il a rempli ses magasins, une récolte abondante qui en fera baisser le prix, lui enlèvera tout le profit qu'il en espérait. Peut-être même la vente ne le remboursera-t-elle pas des frais d'achats et de voiture.

D'ailleurs il n'a point de moyen pour s'assurer de la consommation qui doit s'en faire dans les lieux où il comptait vendre. Mille accidents peuvent la diminuer, comme l'augmenter ; et quand à cet égard il saurait à quoi s'en tenir, comment jugera-t-il de la proportion où sont les choses qu'il achète, avec la consommation qui s'en fera ? Connaît-il la quantité dont ses concurrents se sont pourvus ? Il pourrait donc arriver, contre son attente, qu'il en eût trop acheté, et qu'il se vît réduit à vendre à perte. Il n'y a point de spéculations qui puissent à cet égard le diriger sûrement. Il sera donc forcé de se conduire, dans ses entreprises, comme en tâtonnant, d'après l'expérience. Tels sont les dangers auxquels il est exposé, lorsqu'il fait le trafic des choses de première nécessité ; et ce sont pourtant celles dont le débit est le plus sûr.

Les choses de seconde nécessité, dont nous nous faisons autant de besoins, ne sont pas toutes également nécessaires. L'habitude peut en être récente, et quelquefois ce sont des goûts qui passent, et qui font place à d'autres. Il y a donc souvent un moment à saisir. Si elles sont trop communes, on s'en dégoûtera ; et si elles sont trop rares, le haut prix diminuera le nombre des consommateurs. Par quels calculs, dans cette sorte de commerce, sera-t-il donc possible de s'assurer des profits qu'on se promet ? Ces difficultés, qui se trouvent surtout dans les grandes entreprises de commerce, doivent peu inquiéter le gouvernement. Car ce n'est pas par un petit nombre d'entrepreneurs ; qui s'enrichissent exclusivement, que le commerce doit se faire. Il importe bien plutôt qu'il se fasse par un grand nombre qui se contentent de vivre dans l'aisance, et qui font subsister dans la même aisance une multitude d'artisans et de cultivateurs.

Or, quand le commerce jouit d'une liberté entière, il se fait naturellement par un grand nombre d'entrepreneurs, qui en partagent entre eux toutes les branches et tous les bénéfices. Alors il est difficile et presque impossible qu'un négociant acquière des richesses fort disproportionnées à celles de ses concurrents. Il faudrait qu'il s'engageât dans des entreprises, dont les spéculations seraient accompagnées de trop d'incertitude : il n'oserait s'y hasarder.

Voilà le principal avantage de la liberté du commerce. Elle multiplie les commerçants : elle rend la concurrence aussi grande qu'elle peut l'être : elle répartit les richesses avec moins d'inégalité, et elle réduit chaque chose à son vrai prix. Mais s'il importe à l'état qu'il y ait un grand nombre d'entrepreneurs, il importe aux entrepreneurs d'être en petit nombre. Toutes les difficultés s'aplanissent devant une compagnie exclusive, parce que ses entreprises, quelles qu'elles soient, demandent peu de spéculations. Comme elle a seule le droit d'acheter de la première main et de revendre, elle règle à volonté le salaire de l'artisan et celui du cultivateur ; et parce qu'avec le plus petit trafic elle est assurée de faire le plus grand bénéfice, elle brûlera une partie des marchandises qu'elle a dans ses magasins, si elle craint, en les rendant communes, d'en faire baisser le prix. Tel est donc le motif secret qui fait briguer des privilèges exclusifs ; c'est qu'on veut des profits grands et assurés : on les veut toujours plus grands, et on les veut toujours avec moins de risques. C'est ainsi que les spéculations des commerçants ont, pour dernier terme, la ruine même du commerce.

Ce motif se retrouve dans la finance, dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et ruinent le commerce dans son principe, parce qu'elles ruinent l'agriculture. Si elle se charge de percevoir les impôts, elle sait que, pour un million

qu'elle verse dans les coffres du roi, elle en lèvera deux. Si l'état lui demande de l'argent, elle lui prête à dix pour cent, et elle emprunte à cinq. Si elle fait la banque pour le roi, son bénéfice sera d'autant plus assuré, qu'elle se rendra maîtresse de toutes les opérations du gouvernement. Tout dépendra d'elle, parce qu'on ne peut rien faire sans argent, et que c'est elle seule qui peut en faire trouver partout où on en a besoin. Qu'on réfléchisse sur les compagnies de négociants et de financiers, et on reconnaîtra qu'elles doivent insensiblement s'approprier tout l'argent qui circule. Si elles le versent continuellement, il ne cesse jamais de leur revenir. À chaque fois elles s'en approprient une nouvelle partie. On leur devait, on leur doit encore plus : leurs créances s'accumulent, et il arrive enfin que l'état a contracté avec elles des dettes qu'il ne peut pas payer. Voilà, dans le fond, à quoi se réduisent les spéculations de finance, et voilà aussi ce qu'elles doivent produire. Les spéculations de politique offriraient de grandes difficultés, s'il fallait étudier toutes les parties du gouvernement, et les diriger au bien général. Mais, dans un siècle où l'on croit tout faire avec de l'argent, elles deviennent faciles, parce qu'elles ne s'occupent que de ressources momentanées qui préparent la ruine de l'état : c'est ce que nous avons démontré. La ruine de tout. Voilà donc, dans les siècles où les abus se sont multipliés, le dernier terme des spéculations de commerce, de finance et de politique.

CONCLUSION

Nous avons vu comment les richesses, lorsque le commerce jouit d'une liberté entière et permanente, se répandent partout. Elles se versent continuellement d'une province dans une autre. L'agriculture est florissante : on cultive les arts jusques dans les hameaux : chaque citoyen trouve l'aisance dans un travail à son choix : tout est mis en valeur ; et on ne voit point de ces fortunes disproportionnées qui amènent le luxe et la misère.

Tout change à mesure que différentes causes portent atteinte à la liberté du commerce. Nous avons parcouru ces causes, ce sont les guerres, les péages, les douanes, les maîtrises, les privilèges exclusifs, les impôts sur les consommations, les variations des monnaies, l'exploitation des mines, les emprunts de toutes espèces de la part du gouvernement, la police des grains, le luxe d'une grande capitale, la jalousie des nations, enfin l'esprit de finance qui influe dans toutes les parties de l'administration. Alors le désordre est au comble. La misère croît avec le luxe : les villes se remplissent de mendiants : les campagnes se dépeuplent ; et l'état qui a contracté des dettes immenses, semble n'avoir encore des ressources que pour achever sa ruine. On a pu voir dans la première partie de cet ouvrage, que la science économique, difficile parce qu'elle est naturellement compliquée, devient facile lorsqu'on la simplifie, c'est-à-dire, lorsqu'on la réduit à des notions élémentaires, qui, étant déterminées avec précision, paraissent des vérités triviales. Alors cette science se développe d'elle-même. Les propositions naissent les unes des autres, comme autant de conséquences ou de propositions successivement identiques ; et l'état de la question en montre la solution si sensiblement, qu'on la trouve en quelque sorte, sans avoir besoin de raisonner.

Dans la seconde partie, j'ai réduit le raisonnement à une simple narration. J'y démontre les avantages d'une liberté entière et permanente : je fais connaître les causes qui peuvent y porter atteinte : j'en fais sentir les suites ; je ne cache pas les fautes des gouvernements, et je

confirme les principes que j'ai établis dans la première partie. Je n'ai cependant relevé que les principaux abus. Il était d'autant plus inutile de m'appesantir sur d'autres, qu'il y a un moyen de les détruire tous, c'est d'accorder au commerce une liberté pleine, entière et permanente. Je crois l'avoir prouvé. J'ai voulu surtout répandre la lumière sur une science qui paraît ignorée au moins dans la pratique. Si j'y ai réussi, il ne restera plus qu'à savoir si les nations sont capables de se conduire d'après la lumière. Ce doute, s'il venait d'un homme qui eût plus de talents et plus de célébrité, pourrait peut-être leur ouvrir les yeux ; mais, pour moi, je sens bien que je ne ferai voir que ceux qui voient. Les nations sont comme les enfants. Elles ne font en général que ce qu'elles voient faire ; et ce qu'elles ont fait, elles le font longtemps, quelquefois toujours.

Ce n'est pas la raison qui les fait changer, c'est le caprice ou l'autorité.

Le caprice ne corrige rien : il substitue des abus à des abus, et les désordres vont toujours en croissant.

L'autorité pourrait corriger ; mais d'ordinaire elle pallie plutôt qu'elle ne corrige. Encore est-ce beaucoup pour elle de pallier. Elle a ses passions, ses préjugés, sa routine, et il semble que l'expérience ne lui apprenne rien. Combien de fautes ont été faites ! Combien de fois elles ont été répétées ! Et on les répète encore ! Cependant l'Europe s'éclaire. Il y a un gouvernement qui voit les abus, qui songe aux moyens d'y remédier ; et ce serait plaie au monarque de montrer la vérité. Voilà donc le moment où tout bon citoyen doit la chercher. Il suffirait de la trouver. Ce n'est plus le temps où il fallait du courage pour l'oser dire, et nous vivons sous un règne où la découverte n'en serait pas perdue.